



Compte rendu de l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)

PPU centre-ville de Saint-Hyacinthe

ORDRE DE LA PRÉSENTATION

- Introduction
 - **Méthodologie de l'EIS**
 - **Caractéristiques générales du territoire à l'étude**
- Résumé des analyses et des pistes d'amélioration
 - **Logement et architecture**
 - **Déplacements actifs**
 - **Transport collectif et stationnements**
 - **Verdissement et espaces publics**
 - **Développement économique et services**
 - **Densité et mixité**
- Conclusion
- Période de questions

L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

- Outil d'aide à la décision
- Évalue les effets potentiels d'un projet sur la santé d'une population
- Utilise les déterminants de la santé pour évaluer ces effets potentiels

Les déterminants de la santé désignent les « facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations »

PARTICULARITÉS DE L'EIS

- L'EIS a été révisée à l'externe par un professeur de l'UL qui a dirigé de nombreuses EIS

- A permis de consolider la rigueur scientifique + donner un avis externe à l'évaluation

- Le PPU ne constitue pas un outil de planification hautement détaillé

- Signifie que plusieurs effets potentiels du projet n'ont pas pu être déterminés avec précision

physique modérée par semaine, 43 % du temps contrairement à 27 % pour les personnes vivant dans les quartiers où le potentiel piétonnier « sécuritaire » est faible [76]. La perception d'une accessibilité élevée ainsi que le potentiel piétonnier ont été associés à une activité physique modérée ou vigoureuse durant les loisirs, au fait de remplir les recommandations d'activité physique, ainsi qu'à une réduction de la prévalence de surpoids, d'obésité et de diabète dans la population [77]. Une étude a montré que l'augmentation de 5 % du potentiel piétonnier pourrait augmenter de 22 % le temps dédié aux déplacements actifs et diminuer de 4,5 % les kilomètres effectués en automobile, de 5,6 % la quantité d'oxyde d'azote et de 5,3 % la quantité de composés organiques volatils [78]. Le nombre d'infrastructures récréatives à proximité serait associé à de hauts niveaux de marche [79]. En définitive, une augmentation du temps marché serait associée à un état de santé global plus favorable, à une meilleure bonne perception de la santé, à une vitalité accrue et à des contacts plus nombreux avec les amis et la famille [103].

Quant aux déplacements à vélo, ils diminueraient le risque de mortalité et de cancer parmi les sujets d'âge moyen et les aînés [10]. Une relation positive entre le cyclisme et la santé cardiorespiratoire est aussi observée chez les jeunes [11]. Plus la pratique du vélo est grande, plus les bénéfices pour la santé le seraient également [11]. Le cyclisme serait un exercice plus favorable à la santé que la marche au même niveau d'intensité [102, 103]. Les bénéfices liés à l'activité physique surpasseraient largement (de 2 à plusieurs dizaines de fois) les risques liés à la pollution de l'air et aux collisions [104]. Le cyclisme serait également associé à une bonne santé perçue, la perception du stress, la santé mentale, la vitalité, et une diminution du sentiment de solitude [100].

Activité physique globale
L'activité physique réduirait le risque de développer du diabète de type II, des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension, de l'obésité et certains cancers [105-109]. L'activité physique diminuerait la prévalence de dépression, d'anxiété, d'abus d'alcool et améliorerait les performances cognitives (même chez les personnes plus âgées [110] [105-107, 110]). Une amélioration de la

condition cardiovasculaire serait associée à des améliorations des fonctions cognitives, incluant les fonctions motrices, la mémoire, la vitesse cognitive et l'attention [110]. L'activité physique pourrait aussi favoriser les interactions sociales positives (ou capital social) [110]. Les effets d'une pratique d'activité physique modérée 5 fois par semaine pour au moins 30 minutes, comme recommandé par l'OMS, sont présentés à la figure 4.

Les personnes présentant des incapacités s'adonnaient moins à des activités physiques que la population en général [111]. Elles feraient moins d'exercice, seraient plus souvent obèses et auraient un état de santé généralement moins bon [77, 111]. La prévalence d'inactivité serait plus importante chez les adultes présentant des incapacités (67,1 % par rapport à 26,1 % chez les adultes sans incapacité), et ces individus auraient 50 % plus de risque de rapporter une ou plusieurs maladies chroniques que les adultes actifs [112]. Ceci peut limiter la participation sociale et affecter la santé des citoyens présentant des incapacités, de la population vieillissante, mais aussi de la population générale [113].

L'activité physique extérieure dans des environnements naturels renforcerait les sentiments positifs tels que la régénération mentale et une attitude positive tout en atténuant les états mentaux négatifs tels que la colère, la confusion et la dépression [114]. Les individus rapporteraient une plus grande satisfaction à la suite d'activités extérieures et une plus grande intention d'en refaire [114]. L'utilisation des parcs, des espaces verts et des jeux serait associée à la pratique d'activité physique [115]. Une amélioration de l'accès aux infrastructures sportives accroîtrait la durée de marche et d'activité physique d'intensité modérée pratiquée chez les femmes [116, 117]. De plus, l'observation de personnes physiquement actives dans le quartier influencerait la pratique d'activité physique chez les individus moins actifs [118]. L'absence de barrière environnementale (p. ex., sentiers dénégés, trottoirs entretenus, chemins bien illuminés) encouragerait également l'activité physique [119].

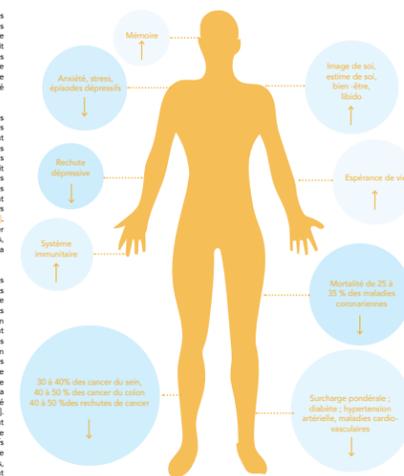


Figure 4. Bénéfices pour la santé d'une activité physique modérée 5 fois par semaine à raison d'un minimum de 30 minutes par séance. Source : Organisation mondiale de la Santé, 2010. Recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé. Consulté à : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44466/9789242599978_fre.pdf?sequence=1

Analyse des effets potentiels des actions prévues au PPU sur le verdissement et les espaces publics

- Les mesures en lien avec le verdissement devraient avoir comme principal effet d'atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU) observé au centre-ville en plus d'améliorer sa qualité de l'air, son attractivité et l'atténuation du stress.
- Les mesures prévues au PPU pourraient augmenter l'accès à des sites d'agriculture urbaine pour les citoyens. Du même coup, ces sites pourraient servir de lieux de socialisation qui devraient favoriser la cohésion sociale et la consommation d'aliments sains.
- Les mesures touchant les espaces publics et la mise en valeur du paysage vert devraient favoriser une meilleure santé mentale, accroître la vitalité et la cohésion sociale, en plus d'encourager les déplacements actifs.

Verdissement
Le tableau présente les différents paramètres qui influencent l'intensité de la chaleur dans les ICU et

Hierarchisation	Paramètre	Pondération
1	Propriétés thermiques et optiques des matériaux Géométrie des canyons urbains	8
2	Exposition des rues au rayonnement solaire Imperméabilité des surfaces Rareté de la végétation	6
3	Chaleur émise par les transports Chaleur émise par les bâtiments (climatisation)	1
NUL	Rareté des masses d'eau	

Source : [213]
Développement Santé

leurs poids sur cette intensité [213]. Puisque les mesures prévues affecteront positivement la plupart de ces paramètres, elles devraient diminuer l'intensité de la chaleur ambiante. La rareté des masses d'eau n'a pas été traitée, puisqu'elle ne constitue pas un enjeu sur le plan des ICU, compte tenu de la proximité du centre-ville à la rivière Yamaska.

La perméabilisation des surfaces devrait favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. En effet, l'ajout de couvert naturel et la plantation d'arbres sur les terrasses devraient contribuer à la réduction du phénomène d'ICU en augmentant le niveau d'évapotranspiration du milieu. Ce phénomène présenté à la figure 7 s'explique par la capacité des végétaux à rejeter dans l'atmosphère l'eau contenue dans le sol ce qui a pour effet de rafraîchir l'air ambiant [214, 215].

La figure 7 montre aussi comment l'ajout d'arbres sur la rue et dans les stationnements contribue à la réduction de la température en raison de l'ombre qu'ils projettent. Une rangée d'arbres s'allongeant sur aussi peu que 20 à 60 mètres d'un côté d'une route diminuerait la température sur ce tronçon de 2,8 °C en moyenne en raison de l'ombfrage que

procurent les arbres [216]. De plus, un ombrage arborescent couvrant 60 % de la superficie d'une rue suffirait à contrebalancer l'effet de chaleur provoquée par une circulation routière importante [216]. Concernant les stationnements extérieurs qui ne peuvent être couverts ou souterrains, le simple ajout d'arbres sur plus du quart de leur superficie pourrait diminuer considérablement la température de surface. Comme il est préconisé dans le [Guide canadien_BVQ_3019_100](#) pour l'aménagement d'aires de stationnement contre les ICU, l'ajout d'arbres en périphérie du stationnement peut être combiné à un pavé perméable pour maximiser la réduction de la chaleur produite par les stationnements [217].

Le PPU comporte deux actions visant à encourager l'agriculture urbaine dans les espaces publics, mais également privés ou semi-privés. Les moyens pour favoriser les initiatives correspondantes ne sont cependant pas explicités, ne permettant pas ainsi d'évaluer les effets potentiels. L'objectif reste néanmoins louable. Dans le cadre du VSH réussira à implanter de telles initiatives, elles amèneront des effets similaires aux mesures de verdissement, auxquels s'ajoutent des impacts associés à la socialisation et à l'alimentation saine (voir « Effets potentiels du verdissement et des espaces publics sur la santé »).

Le PPU comprend aussi des mesures prévues en lien avec les toits végétalisés, ce qui pourrait se répercuter sur leur nombre. Par contre, les caractéristiques, par exemple, du programme d'aide à l'implantation de toits végétalisés ne sont pas précises, alors que les détails importants pour garantir l'efficacité (voir la [note d'accompagnement 17](#)). En considérant que les actions auront l'effet escompté, les toits végétalisés diminueraient l'intensité des ICU de trois facteurs [219]:

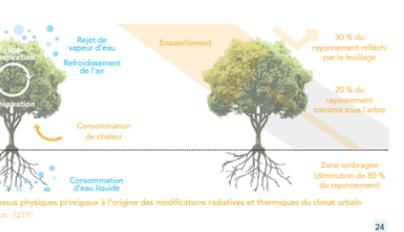
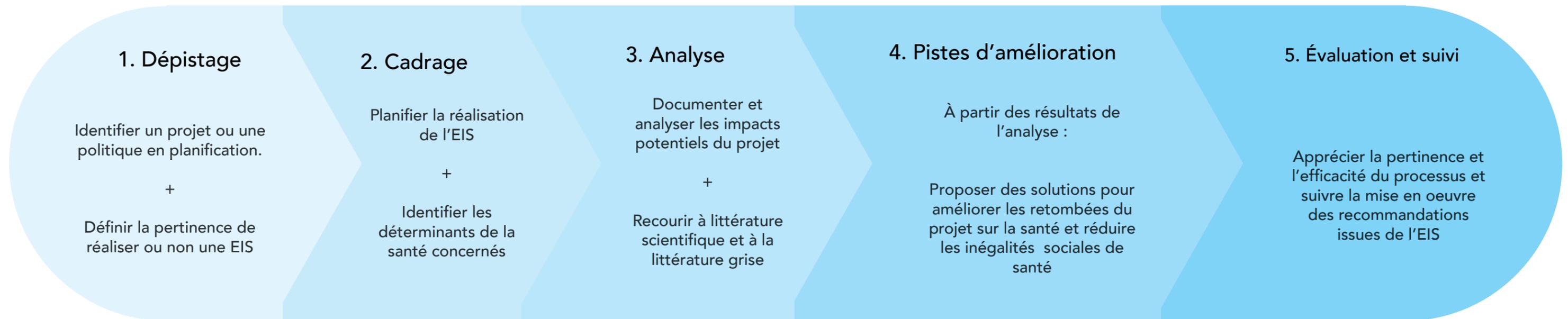


Figure 7. Processus physiques principaux à l'origine des modifications radiatives et thermiques du climat urbain. Source : [218]

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



5 étapes généralement

- **Dépistage** : Jugé de la pertinence d'entreprendre une EIS (VSH)
- **Cadrage** : la définition du champ d'investigation de l'EIS

- **Analyse** : l'estimation des impacts potentiels du projet sur la santé de la population;
- **Pistes d'amélioration** : pour optimiser les effets sur la santé.
- **Évaluation et suivi**: apprécier la pertinence et l'efficacité du processus

CADRAGE: RÉSUMÉ

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Créer un véritable réseau cyclable utilitaire (B)
- Réaménager les principales entrées vers le centre-ville (C)
- Créer et mettre en valeur des parcours piétonniers (D)
- Compléter le verdissement du centre-ville (E)
- Moyens de mise en œuvre relatifs aux secteurs patrimoniaux (G)
- Pôle intermodal de la gare (H)
- Programmes de subvention (H)
- Études (O)
- Politiques, planification stratégique et initiatives (P)

DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

DÉPLACEMENTS ACTIFS

TRANSPORT COLLECTIF ET STATIONNEMENTS

LOGEMENT ET ARCHITECTURE

VERDISSEMENT ET ESPACES PUBLICS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SERVICES

DENSITÉ ET MIXITÉ

IMPACTS SUR LA SANTÉ

MORTALITÉ

SANTÉ PHYSIQUE

Traumatismes physiques
Maladies cardiovasculaires
Maladies respiratoires
Diabète et allergies
Maladies infectieuses (etc.)

SANTÉ MENTALE

Troubles anxiodépressifs
Troubles du comportement ou du développement
Satisfaction à l'égard de sa vie
Sentiment de sécurité (etc.)

SANTÉ SOCIALE

Sentiment d'appartenance
Capital social
Cohésion sociale (etc.)

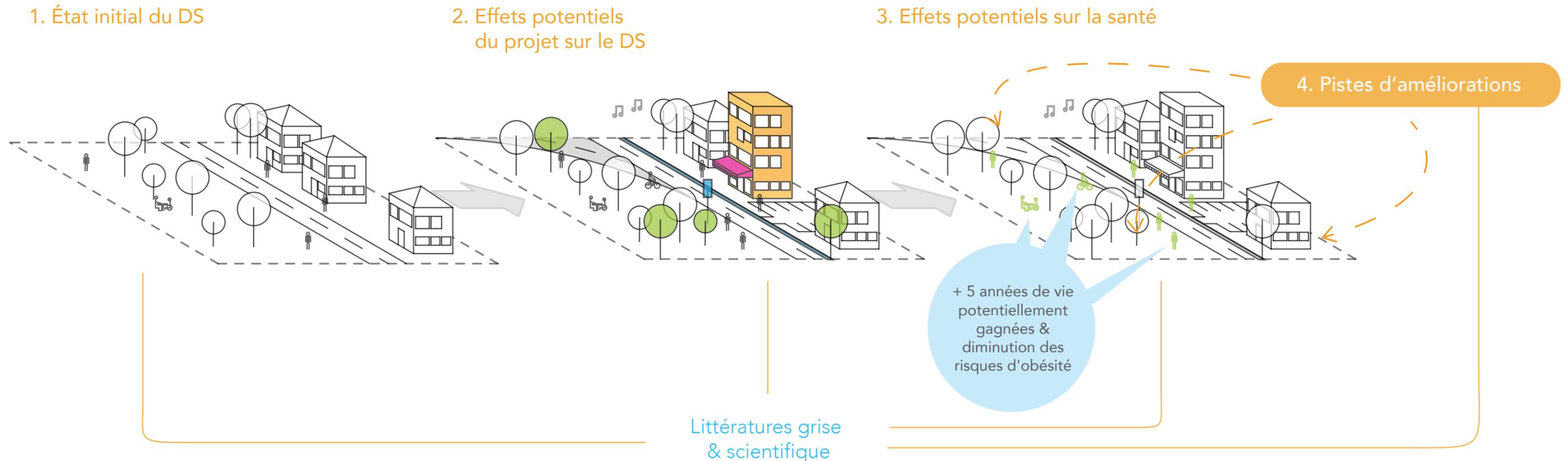
QUALITÉ DE VIE



- Les DS ont été choisis en fonction des actions proposées dans le PPU et des effets potentiels retrouvés dans la littérature scientifique.

- Ultimement: vise à améliorer la qualité de vie des citoyens

ANALYSE: LES SOUS-ÉTAPES



1. déterminer la situation initiale (démographie, environnement bâti et naturel, situation économique et sociale, etc.).

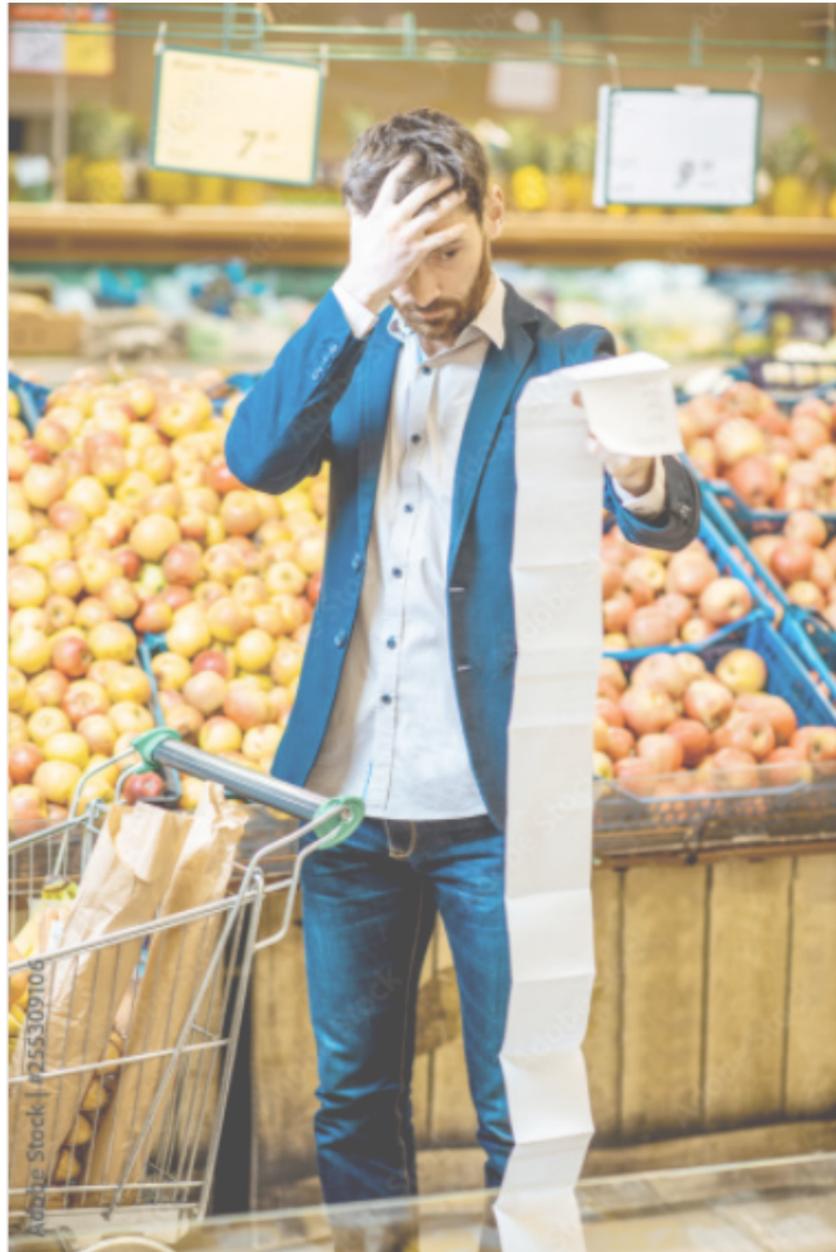
2. évaluer l'effet des mesures planifiées sur le DS

3. évaluer les effets sur la santé et le bien-être de la population

4. proposer des pistes d'améliorations afin de maximiser les effets positifs et de minimiser ceux défavorables

Fondé sur la littérature scientifique

PISTES D'AMÉLIORATION: QUELQUES PRÉCISIONS



- On s'attend à une priorisation et un choix parmi les propositions
 - En fonction du contexte et des capacités
 - Faisabilité technique, économique, etc.
 - En bref, pas une liste d'épicerie (!)
- Ne vise pas nécessairement à remplacer les actions prévues par la Ville
 - Mais plutôt à compléter, à préciser ou à renforcer
- Mise en oeuvre
 - D'autres acteurs peuvent être visés ou collaborer
 - Par l'intermédiaire d'autres outils ou d'autres opportunités

BREF PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT ACTUEL

Indicateurs de la situation socioéconomique des ménages en 2015.

- Plusieurs indicateurs socioéconomiques des ménages : s'apparentent à ceux de la MRC ou de la province.
- Mais la population de VSH, en particulier au centre-ville, serait:
 - **plus âgée**
 - **plus seule**
 - **plus défavorisée**
 - **davantage locataires**
 que la moyenne régionale et québécoise

Indicateurs	Centre-ville de VSH*	VSH	MRC des Maskoutains	Province de Québec
Population totale	4 423	55 648	87 099	8 164 361
Proportion des familles étant monoparentales (%)	33,1	18	15,9	16,8
Proportion des ménages d'une personne (%)	64,4	39	34,4	33,3
Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) (%)*	49,4	16,9	16,5	16,3
Proportion de la population de 0 à 14 ans (%)	11,3	14,2	17	16
Proportion de la population de 15 à 64 ans (%)	67,2	62,1	63,7	65,4
Proportion de la population de 65 ans et plus (%)	21,5	23,8	19,8	18,3
Revenu total moyen des ménages (avant impôt) en 2015 (\$)	24 687	45 229	49 272	52 207
Revenu total moyen des ménages (avant impôt) comptant une personne en 2015 (\$)	18 926	25 781	26 552	28 469
Proportion des ménages privés propriétaires de leur logement (%)	12	50,9	60,5	61,3
Proportion des ménages privés locataires (%)	88	49,1	39,5	38,6
Frais de logement mensuels moyens pour les ménages propriétaires	n. d.	921	941	983
Frais de logement mensuels moyens pour ménages locataires	622	648	647	720

Source : [39]

RÉSUMÉ DES ANALYSES ET DES PISTES D'AMÉLIORATIONS

LOGEMENT ET ARCHITECTURE

- Abordabilité
- Offre de logement



Plusieurs facteurs qui influencent l'abordabilité.

- **Logements**

- diversité, quantité, typologies
- qualité, nuisances
- marché immobilier
- accès: transport en commun, services, agréments.

- **Revenus et distribution (économie)**

ABORDABILITÉ

Indicateurs sur les normes d'acceptabilité des logements en 2015

Indicateurs	Centre-ville de SH	VSH	MRC des Maskoutains	Province de Québec
Pourcentage de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	4,3	11,4	11,6	12,9
Pourcentage de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	49,7	31,7	30,2	33,7
Logements nécessitant des réparations majeures (%)	7,1	5	5	6,4
Proportion de la population habitant un logement de taille insuffisante	4,4	2	2	4

- Proportion de ménages locataires (C-V) qui consacrent 30% ou + de leur revenu aux frais de logements est 1,5 fois plus imp. que dans l'ensemble de la VSH = problématique
 - s'explique probablement par le % élevé de personnes défavorisées ou à faible revenu au c-v
 - situation complètement à l'opposé pour les propriétaires

INTENTIONS DU PPU SUR L'ABORDABILITÉ

- Conserver et améliorer l'abordabilité des logements
 - Par des incitatifs financiers, réglementation d'urbanisme et politique de l'habitation.
- Mesures sur la diversité économique et le revenu influenceront également l'abordabilité

OFFRE DE LOGEMENT - TAUX D'INNOCUPATION

Taux d'innocupation (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres - octobre 2018 et 2019

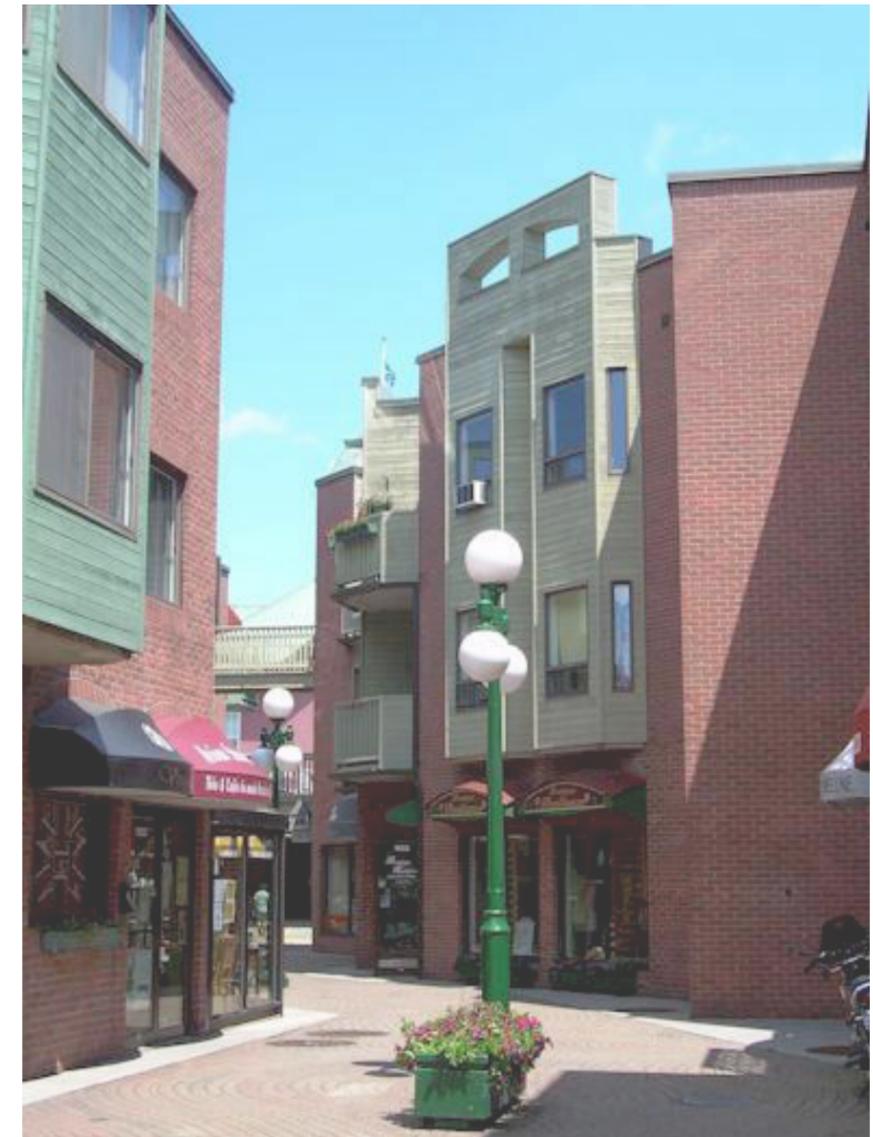
	Studio		1 ch.		2 ch.		3 ch. et +		Total	
	Oct 2018	Oct 2019	Oct 2018	Oct 2019	Oct 2018	Oct 2019	Oct 2018	Oct 2019	Oct 2018	Oct 2019
Saint-Hyacinthe (AR)	**	**	1,7	0,5	0,6	0,5	**	**	1,4	0,4
Québec (centres de + de 10 000 habitants)	3,5	3,5	2,5	1,9	2,2	1,6	1,5	1,2	2,3	1,8

** : La variation du loyer n'est pas statistiquement significative.
AR : Agglomération de recensement

- VSH affiche l'un des taux d'innocuation les plus bas au Québec en date de 2019.
- Diminution importante du taux (de 1,4 à 0,4 %) de 2018 à 2019.
 - Diminution de l'offre généralement suivie par une hausse des coûts pour se loger et habitation de logements de taille insuffisante
- PPU: la construction de plusieurs nouveaux projets résidentiels et mixtes dans les prochaines années (effet atténuateur) = augmentation de l'offre.
 - Mais aussi la venue de nouveaux résidents = augmentation de la demande.

OFFRE DE LOGEMENT - QUALITÉ

- Qualité semblable entre VSH, MRC et province
 - **Statistiques au centre-ville moins favorables : le parc de logements nécessite davantage de réparations majeures.**
- PPU prévoit des mesures pour rénover et requalifier les logements du centre-ville, ainsi que la construction de nouveaux logements.
 - **Manque de détails pour évaluer leurs effets en détail, mais devraient augmenter la qualité des logements disponibles à terme.**
- Il faut noter que l'amélioration de la qualité des logements tend à augmenter leurs coûts

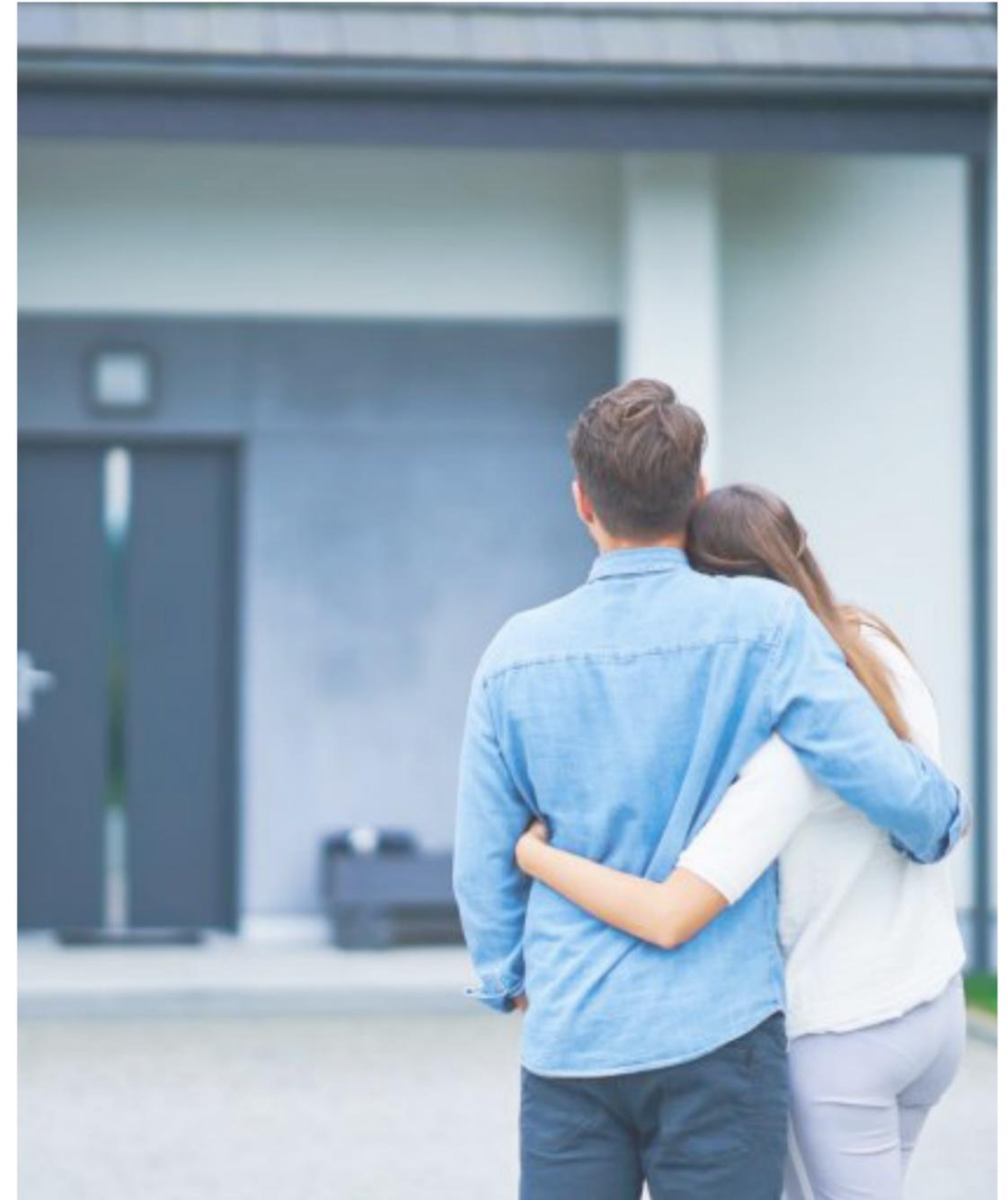


EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ - INABORDABILITÉ

- Restreint la capacité des personnes à répondre à d'autres besoins essentiels comme se nourrir, se déplacer et se vêtir
- Risque accru de mauvaise santé perçue, d'anxiété, de symptômes dépressifs, d'hypertension, d'arthrite et d'autres problèmes de maladies chroniques
- **Les aînés** (proportion légèrement plus imp. à SH)
 - **souvent davantage seuls et défavorisés**
 - **prévalence élevée de maladies chroniques et risques de chute considérables**
 - **plus vulnérables aux aléas d'un logement inadéquat ou inabordable**

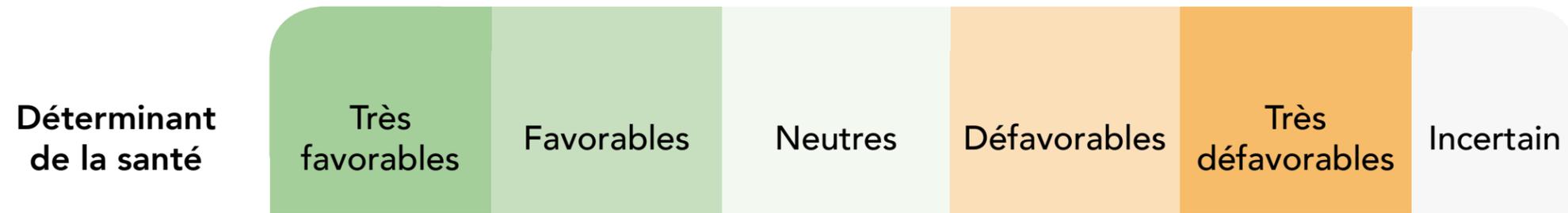
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ - QUALITÉ DES LOGEMENTS

- Qualité (isolation adéquate, salubrité, espace suffisant pour le nombre de résidants, etc.):
 - Favorise la santé mentale des résidents
 - Diminue le niveau de bruit à l'intérieur (conséquences potentielles sur la santé psychologique et cardiovasculaire)
- À l'inverse
 - Problèmes respiratoires
 - Les enfants et les adolescents : risque plus élevé de souffrir de trouble du développement ou du comportement, de malnutrition, d'obésité et d'autres effets défavorables



RÉSUMÉ DES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Effets nets potentiels du PPU sur la santé



Logement et architecture



- manque de détails

Abordabilité des logements



- malgré mesures prévues

Stabilité résidentielle



Qualité des logements

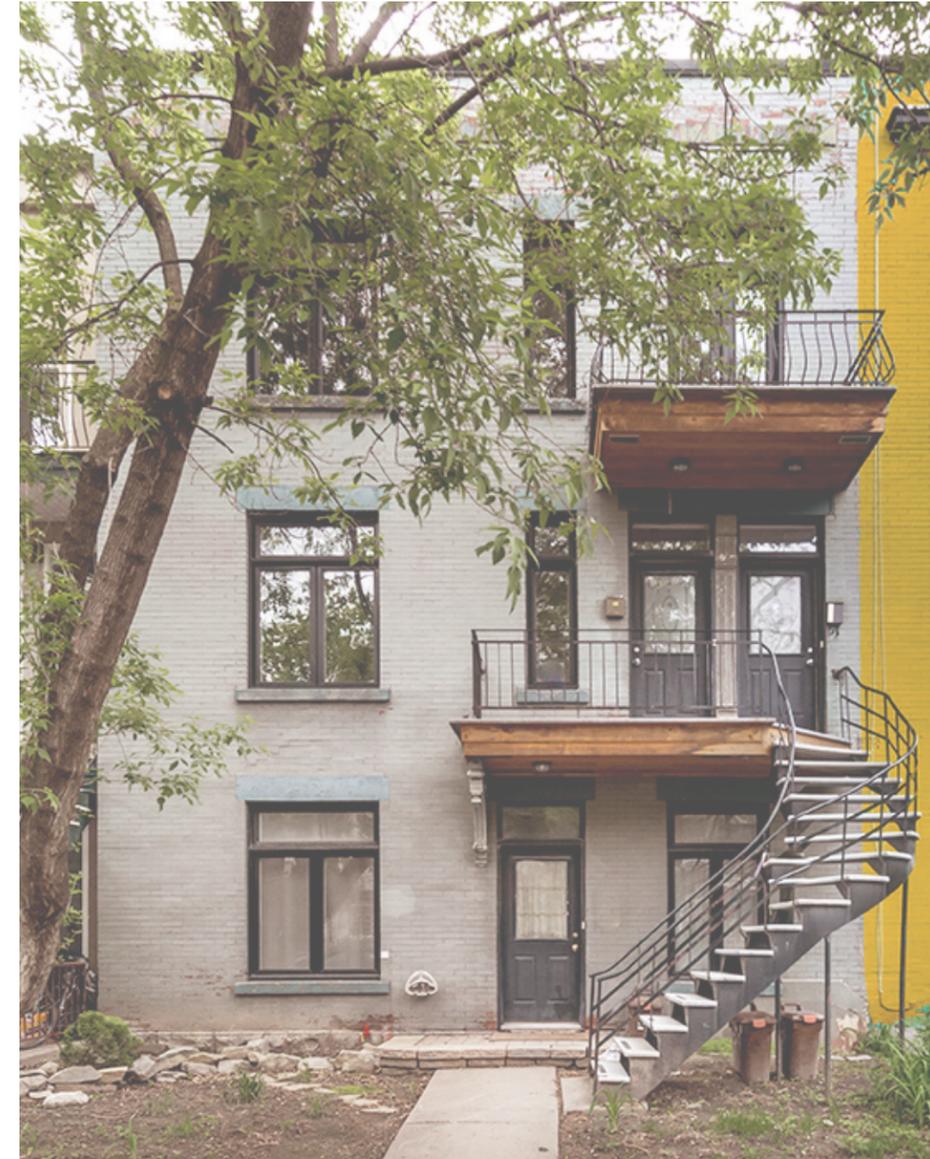


Patrimoine architectural



PISTES D'AMÉLIORATION - ABORDABILITÉ

- Offrir des ajustements réglementaires en échange de la construction de logements ou de locaux abordables.
 - **Par exemple: augmentation de la densité permise ou une réduction du nombre de stationnements requis en échange**
- Encourager la séparation du coût du stationnement de celui du logement.
 - **Affecte injustement les personnes sans voiture: diminue l'abordabilité et encourage l'utilisation de l'automobile.**



PISTES D'AMÉLIORATION - AUTRES EXEMPLES

- Favoriser la construction d'une diversité de tailles de logements et d'une mixité des modes de tenure mieux distribuées sur le territoire.
 - **la distribution des types de logements est inégale et concentrée (p. ex., propriété en périphérie, location au centre).**
 - **peut décourager la mixité sociale, limiter l'accès à la propriété des personnes souhaitant rester au centre-ville et encourager l'établissement des familles en périphérie**
 - **impact sur l'abordabilité des logements (offre)**
- Assurer l'accessibilité universelle d'un maximum de logements et de commerces.
 - **lieu où se produisent le plus de blessures chez les aînés et les personnes avec des incapacités.**



Domaine du Parc Savard : exemple d'entrée de logements accessible aux personnes à mobilité réduite (plain-pied avec une porte automatique assez large pour une personne en fauteuil roulant et une autre pour les personnes sans problème de mobilité)

DÉPLACEMENTS ACTIFS

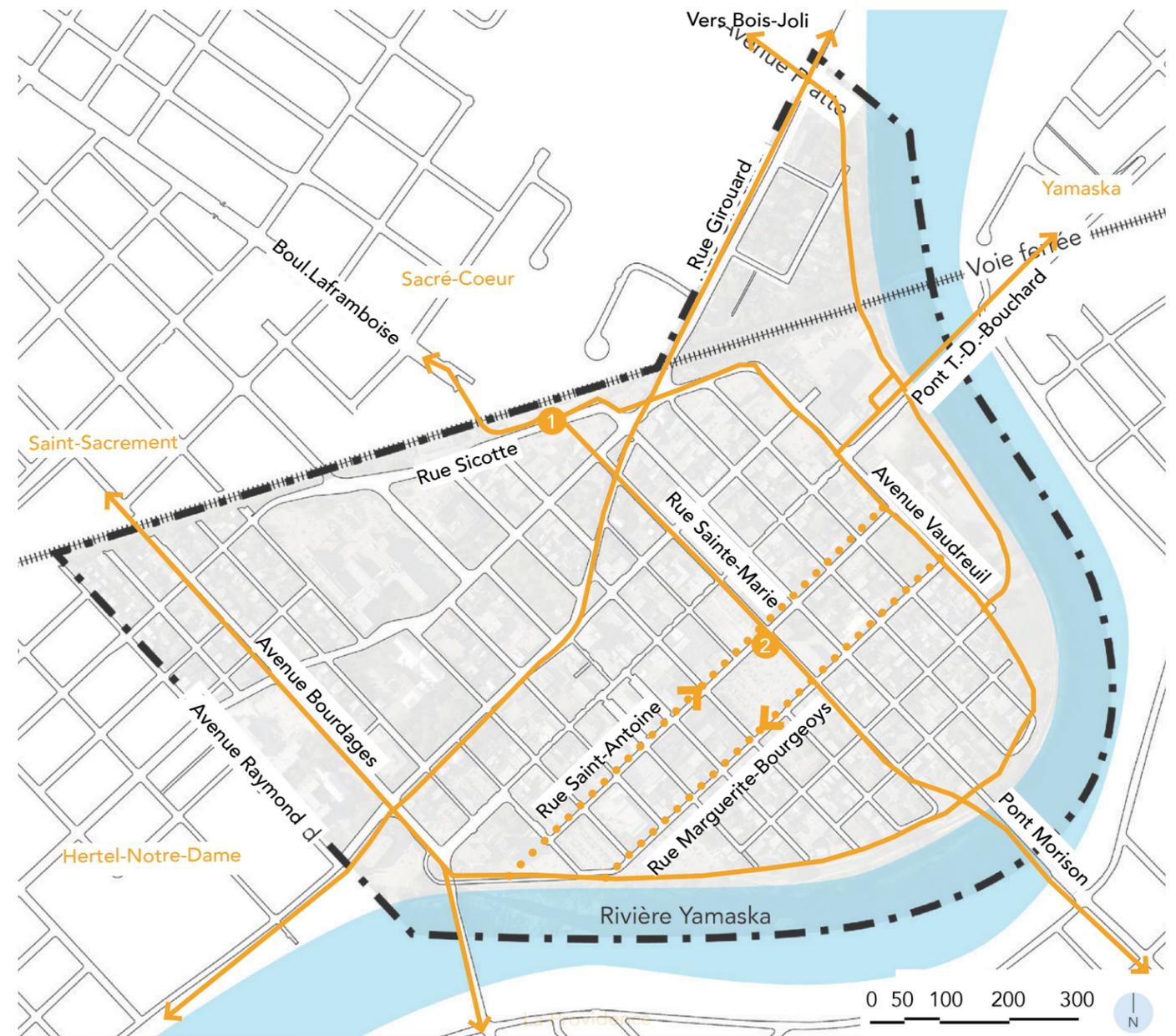
- Infrastructures cyclables
- Infrastructures piétonnes
- Infrastructures de transports actifs - général

EFFETS POTENTIELS DES ACTIONS DU PPU SUR LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

INTENTIONS DU PPU POUR LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

Améliorations des infrastructures,
notamment :

- **Élargissement de trottoirs;**
- **Réduction de la chaussée automobile aux endroits stratégiques;**
- **Mesures d'apaisement de la circulation et de réduction des limites de vitesse automobile;**
- **Réaménagement des entrées de rue;**
- **Amélioration de l'éclairage;**
- **Amélioration de la fenestration au premier étage des bâtiments.**



① Pôle intermodal de la gare

② Futur stationnement central

← Réseau cyclable →

INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Pratique du cyclisme

Améliorations au réseau cyclable - ➔ Augmentation de l'attractivité du cyclisme

- Augmentation des voies cyclables sur/hors routes - ➔ Augmentation de la perception du potentiel cyclable, augmentation du confort à vélo et du sentiment de sécurité.

Connectivité du réseau cyclable - ➔ Augmentation de la part modale du vélo

- Relier les différents secteurs du centre-ville - ➔ Favoriser la mobilité entre ces secteurs ou de l'extérieur vers le centre-ville et vice-versa.

Les mesures d'intermodalité prévues au PPU (ex.: pôle intermodal de la gare) - ➔ Augmentation de la satisfaction envers le réseau et du nombre de cyclistes.

- La présence d'infrastructures et de programmes procyclisme est recommandée (ex.: douches sur les lieux de travail, support à vélo sur les transports en commun)

— ➔ = Effets anticipés

Sécurité des déplacements vélo

Les **caractéristiques détaillées des aménagements cyclables** et piétons et de l'éclairage affectant la sécurité sont inconnues. L'**évaluation fine de leur effet** sur la sécurité et l'accessibilité universelle était **difficile**.

L'utilisation des trottoirs et de pistes multifonctionnelles, les stationnements sur rue - ➔ Risques à la sécurité

- Conflits d'usage, diminution de la vigilance des automobilistes et plus grande imprévisibilité des trajets des cyclistes sur ce type d'infrastructures.
- Véhicules doivent couper à travers l'espace cyclable pour accéder ou quitter l'espace de stationnement + risque d'emportierage.

Mais une hausse de la circulation de cyclistes/piétons décuplerait la vigilance des automobilistes à leur égard - ➔ Diminution substantielle du nombre et de la sévérité des collisions.



INFRASTRUCTURES PIÉTONNES

Pratique de la marche

Densification et consolidation de la mixité des usages au centre-ville - ➔ Augmentation du potentiel piétonnier

- La densité de population, la mixité d'usage, la proportion de commerces au détail et la densité d'intersections - ➔ fréquence de déplacements à pied à des fins utilitaires.

Sécurité des déplacements piétons

La sécurité réelle et perçue lors des déplacements serait un facteur primordial pour encourager les déplacements actifs.

- Sentiment de sécurité - ➔ Augmente durée des marches.
- À une vitesse de collision $<$ ou $=$ 30 km/h, 9/10 piétons survivraient à une collision.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIFS - EN GÉNÉRAL

Éclairage et visibilité

L'éclairage affecterait le sentiment de sécurité et le niveau de déplacements actifs.

- L'uniformité, la force de la luminance, la couleur ainsi que le spectre lumineux affecteraient le sentiment de sécurité et le risque de blessures.
- Rues suffisamment éclairées - ➔ Augmentation du niveau d'activité physique chez les adolescentes et diminution du risque de collisions, surtout aux intersections.
- Un alignement uniforme de l'éclairage faciliterait aussi l'orientation, en particulier pour les personnes avec des incapacités visuelles ou à mobilité réduite.
- Des infrastructures piétonnes à proximité d'un secteur ayant une importante superficie de bâtiments fenestrée, par exemple sur les rues commerciales du centre-ville - ➔ Accroissement du sentiment de sécurité des piétons et surveillance informelle

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIFS - EN GÉNÉRAL

Accessibilité universelle

Des aménagements utilisables par tous favoriseraient la participation sociale et les déplacements des personnes ayant des incapacités temporaires ou permanentes.

- Faciliter les déplacements et l'accès aux services essentiels - ➔ Encourager le développement commercial
- Trottoirs larges - ➔ Facilitent les déplacements des personnes présentant des incapacités (p. ex.: fauteuil roulant). Plusieurs tronçons de trottoir du centre-ville sont < ou = à 1,5 m.

Rues partagées

Les rues partagées sont plus difficilement praticables pour les personnes ayant des incapacités visuelles.

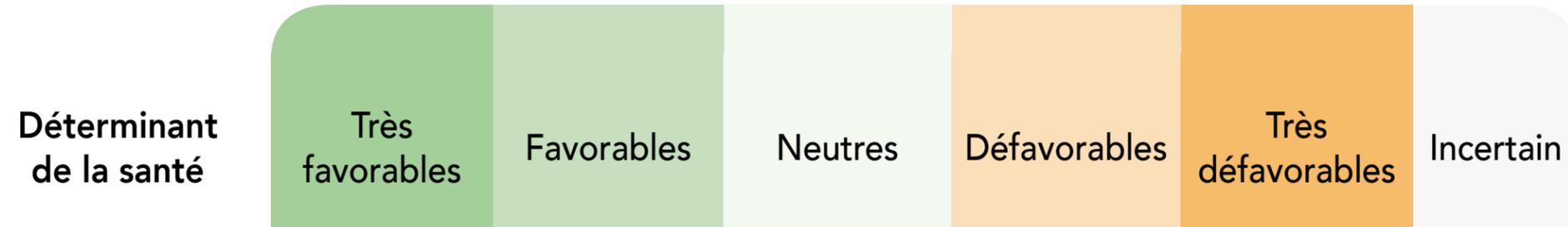
DÉPLACEMENTS ACTIFS - EFFETS SUR LA SANTÉ

Marche, cyclisme et activité physique en général

- Destinations sécuritaires à < 10 minutes de marche et potentiel piétonnier - ➔ Amélioration de la qualité de l'air et pratique de 150 min d'activité physique modérée par semaine plus souvent que dans les quartiers à faible potentiel piétonnier.
- La perception d'une accessibilité élevée et le potentiel piétonnier - ➔ Respect des recommandations d'activité physique (150min/sem.) et réduction de la prévalence de surpoids, d'obésité et de diabète dans la population.
- L'activité physique diminuerait la prévalence de dépression, d'anxiété, d'abus d'alcool et améliorerait les performances cognitives.
- Relier les infrastructures à des parcs, des espaces verts et des aires de jeux encouragerait la pratique d'activité physique extérieure alors que ces environnements naturels renforceraient les sentiments positifs.

RÉSUMÉ DES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Effets nets potentiels du PPU sur la santé



- La majorité des actions prévues auront des effets favorables (ex.: connectivité, éclairage, fenestration).

Déplacements actifs



Potentiel piétonnier



Potentiel cyclable



Sécurité des déplacements actifs



- Le niveau de détails sur les infrastructures empêche un analyse pointu des effets sur l'accessibilité universelle et la sécurité.

DÉPLACEMENTS ACTIFS - PISTES D'AMÉLIORATION

- Séparer physiquement les voies motorisées des pistes cyclables lorsque possible. Autrement, implanter des bandes cyclables de couleur vive dans l'axe de circulation.
 - **Les bandes cyclables dans l'axe de circulation de couleur vive sont plus efficaces pour diminuer le risque de collision que les bandes dans l'accotement ou dans l'axe de circulation sans couleur distinctive.**
 - **Les infrastructures cyclables non partagées constituent l'option la plus bénéfique pour accroître la sécurité des cyclistes, bien qu'il ne soit pas nécessaire ou possible de les implanter partout.**
- Encourager les commerces, les services (privés et publics) et les industries sur le territoire à se doter de supports à vélos et, pour celles ayant l'espace, de douches et de vestiaires.
 - **L'offre de supports pour vélo incite sa pratique, entre autres en diminuant le risque de vol, ce qui peut également se répercuter positivement sur le développement économique des entreprises.**
 - **L'absence de douches et de vestiaires au lieu de destination représente un obstacle à la pratique du vélo, même lorsque le réseau cyclable est bien connecté et sécuritaire.**

DÉPLACEMENTS ACTIFS - PISTES D'AMÉLIORATION

- Aménager le plus possible les rues du centre-ville de façon à diminuer la vitesse pratiquée des automobilistes à 30 km/h aux endroits où ce n'est pas déjà le cas.
 - **La largeur du champ de vision, l'utilisation du stationnement sur rue, le nombre de voies et les usages environnants sont des facteurs plus importants que la limite de vitesse pour expliquer la vitesse pratiquée des automobilistes.**
 - **La réduction des vitesses pratiquées par les automobilistes accroît la sécurité réelle et perçue des autres utilisateurs de la route, qui elle se répercute favorablement sur la pratique des déplacements actifs.**
- Prévoir une luminosité sécuritaire, ajustée, répartie également et dirigée vers les axes de circulation pour les infrastructures de transport.
 - **L'uniformité et la distribution de l'éclairage permettraient d'éviter les trous noirs, les variations de luminosité et l'effet d'éblouissement, diminuant ainsi le risque de collision.**
 - **L'intensité de la lumière, sa couleur et son alignement peuvent affecter différemment le sentiment de sécurité, l'orientation et la prévalence de comportements illicites.**

TRANSPORT COLLECTIF (TC) ET STATIONNEMENTS

- Pôle intermodal et « Transit-oriented development (TOD) »
- Stationnements, visibilité, sécurité et risque de conflits

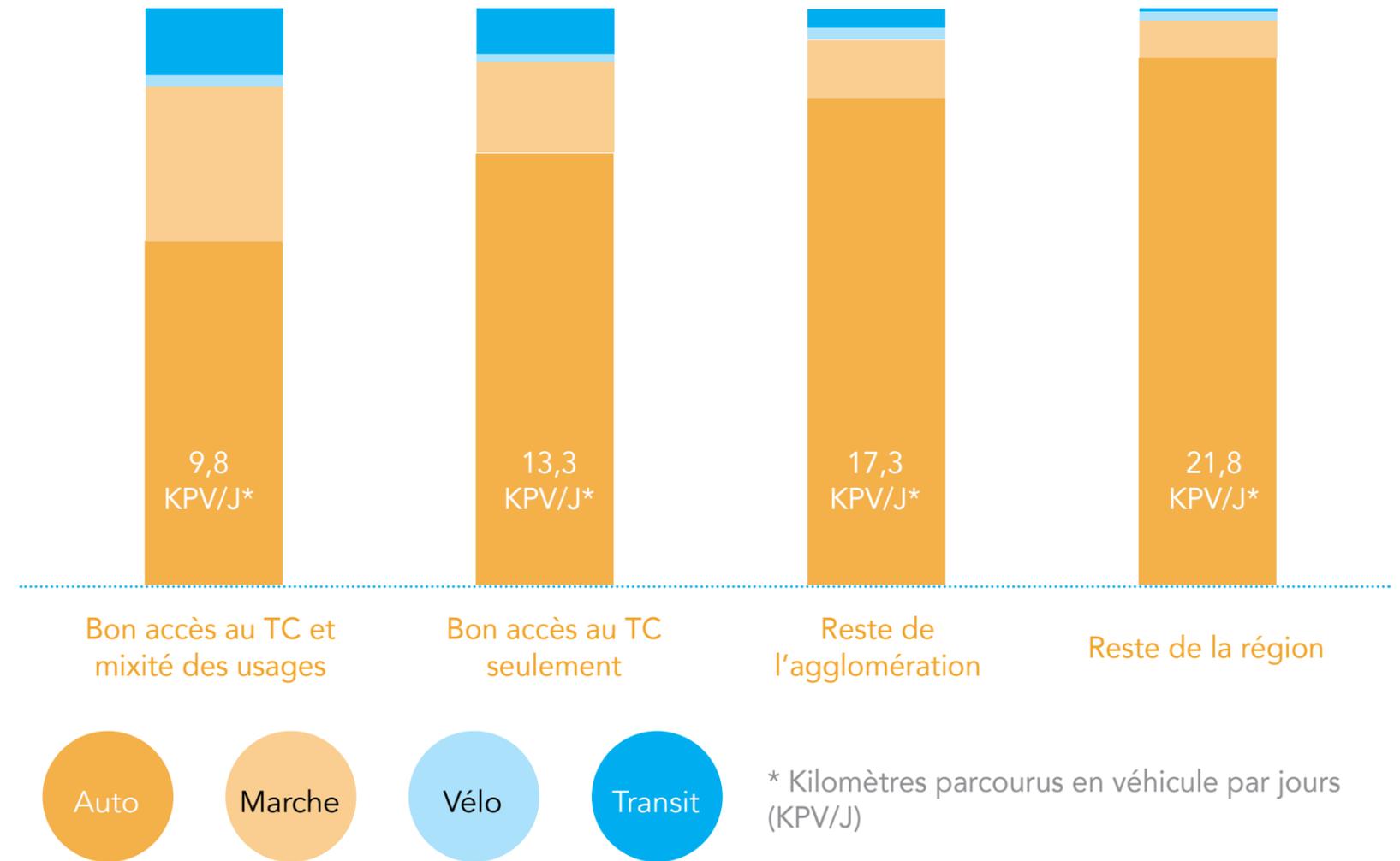
EFFETS POTENTIELS DES ACTIONS DU PPU SUR LES TC ET LES STATIONNEMENTS

INTENTIONS DU PPU SUR LE TC ET LES STATIONNEMENTS

- Améliorations des infrastructures de TC, notamment :
 - **La consolidation d'un pôle intermodal;**
 - **La réduction du nombre de stationnement et la requalification de parcs de stationnement;**
 - **L'ajout d'infrastructures de déplacements actifs pourrait inciter l'utilisation du réseau existant.**

Pôle intermodal et « Transit-oriented development »

- Le pôle intermodal envisagé répond aux principes du « transit-oriented development », ou TOD.
- **Les TOD - → Atténuation de la congestion, la pollution atmosphérique, en plus de réduire les coûts de transport.**
- **Ils tendraient globalement à réduire la circulation automobile et l'étalement urbain s'ils sont implantés à des endroits plus centraux.**



Exemples de l'effet de la mixité des usages et de l'accessibilité au transport collectif sur les part modales dans la ville de Portland en Oregon

Stationnements, visibilité, sécurité et risques de conflits

- Requalification de certains terrains et l'assouplissement de l'offre minimale de stationnements par le secteur privé pourraient avoir les effets suivants :
 - Améliorer l'accessibilité aux services, aux options de transport collectif et aux infrastructures de déplacements actifs.
 - Transfert modal de la voiture vers les modes de déplacements actifs pour les individus ayant comme destination le centre-ville après un certain temps.
 - Augmentation du temps de recherche d'un stationnement et recherche potentielle de stationnements dans les quartiers avoisinant le centre-ville. L'effet net à plus grande échelle devrait toutefois se révéler positif.
- Retrait de stationnements sur rue - ➔ Améliore la visibilité des usagers, mais pourrait néanmoins augmenter la vitesse des automobilistes en raison du dégagement visuel latéral accru si l'espace n'est pas redistribué ux déplacements actifs ou collectifs.
- Arrêts de transport collectif - ➔ facteur accidentogène puisque certains piétons traversent la rue sans prendre de précautions.

TRANSPORT COLLECTIF ET STATIONNEMENTS - EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

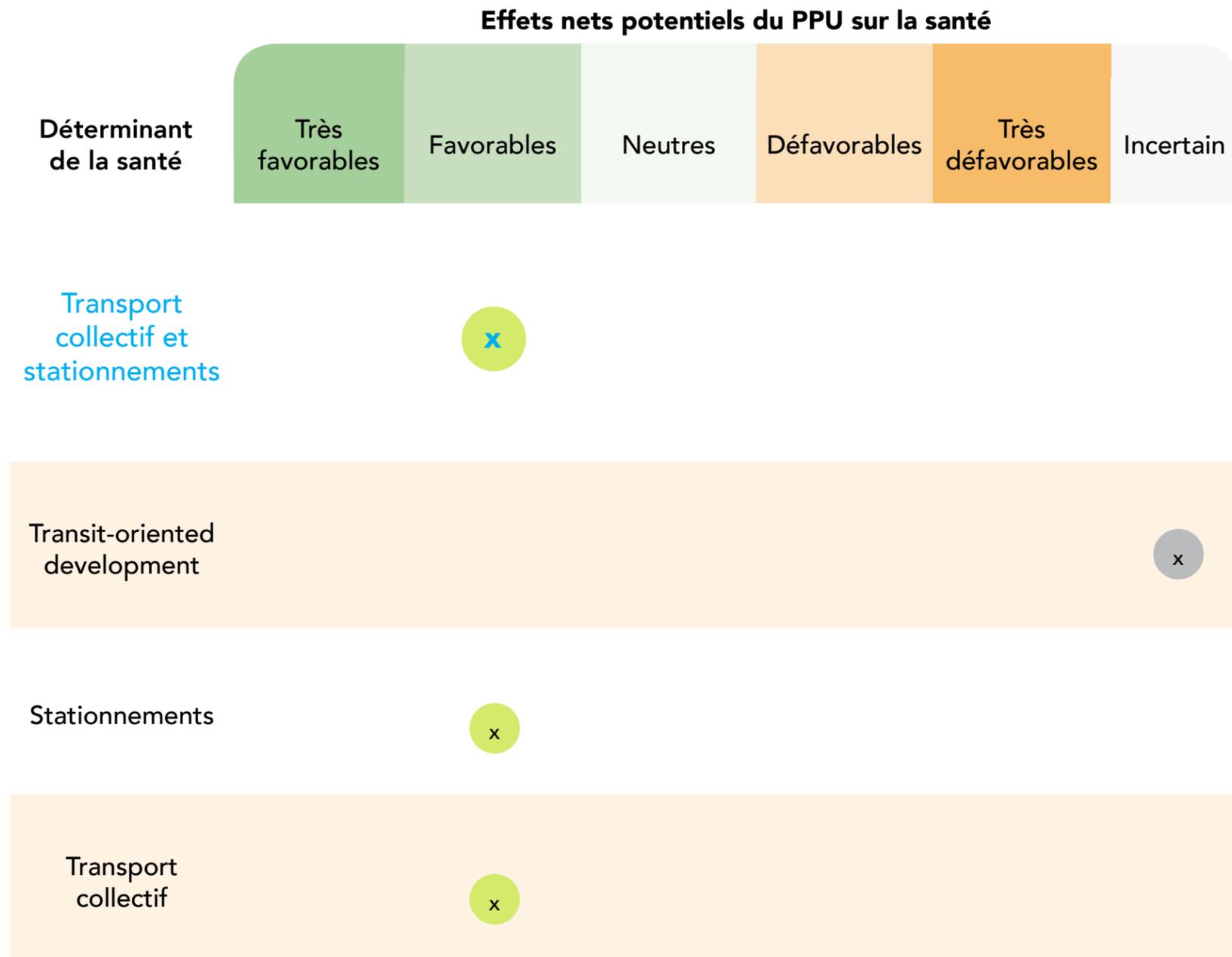
Transport collectif

- Accessibilité + utilisation du TC - → Diminution de l'IMC, le risque d'obésité et certains problèmes de santé mentale.
- Aussi lié au capital social, car ce mode de transport est plus inclusif de certaines populations défavorisées, telles les personnes âgées, à faible revenu ou à mobilité réduite.
- Les TOD contribueraient au développement de la cohésion sociale.

Taux de motorisation et stationnements

- Diminution des déplacements motorisés - → Réduction des concentrations de polluants atmosphériques, des nuisances sonores et du risque de collision.
- Les nuisances sonores ont plusieurs effets négatifs potentiels sur la santé physique (ex., perturbations du sommeil, maladies cardiovasculaires, problèmes auditifs) et psychosociale (p. ex., troubles du développement cognitif et de l'apprentissage, anxiété).

RÉSUMÉ DES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ



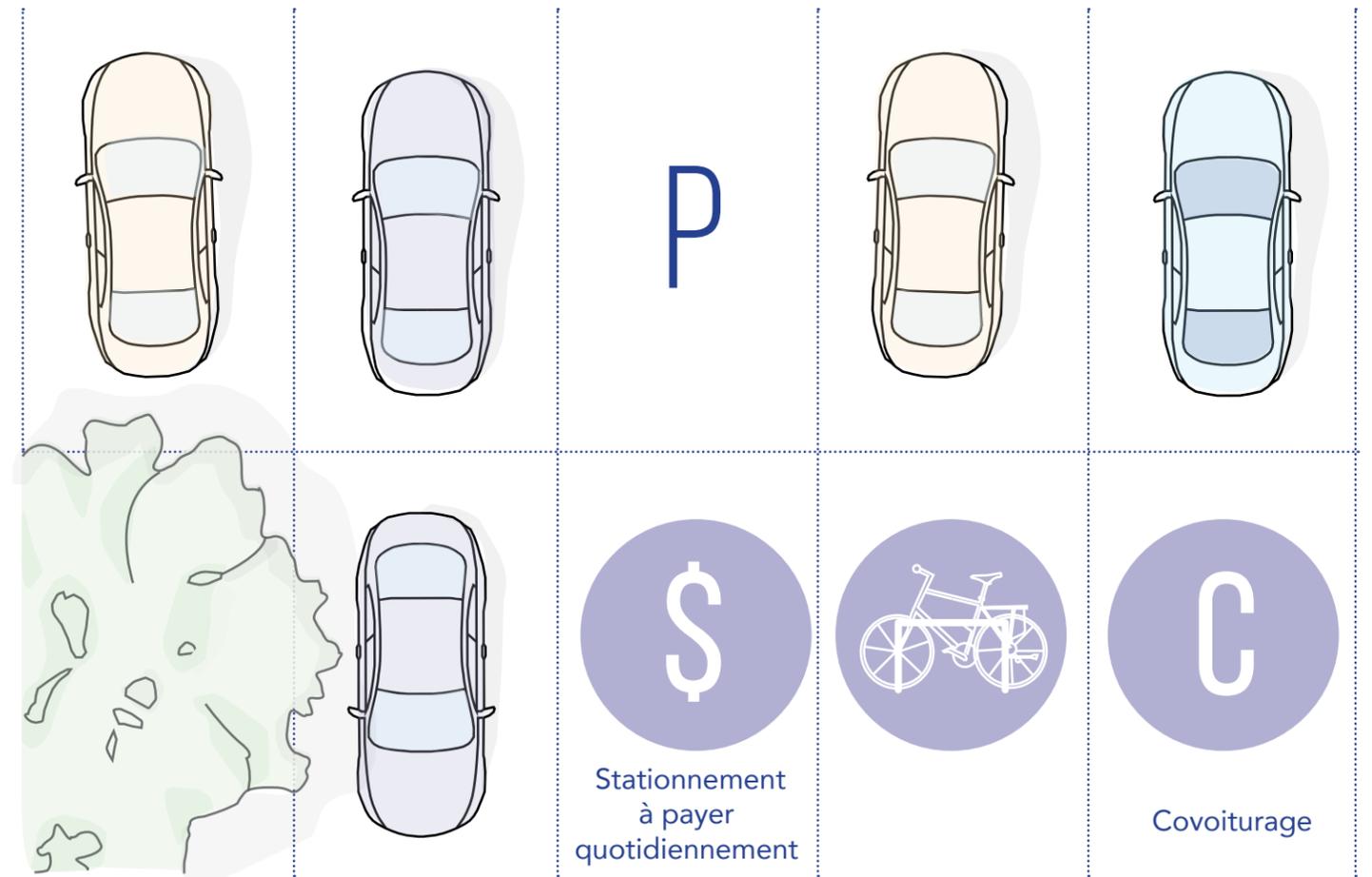
- Les actions en lien avec le pôle intermodal pourraient être bénéfiques en réduisant la circulation automobile et en favorisant le transport collectif. Toutefois, ce type de développement tend à embourgeoiser le milieu environnant ce qui pose des enjeux d'abordabilité et d'équité.
- La réduction du nombre de places de stationnement et leur requalification devraient encourager un transfert modal vers le transport collectif ou les déplacements actifs et diminuer le risque de collision, les concentrations de polluants dans l'air et le niveau de bruit ambiant.
- Les actions visant à améliorer la mixité et la densité du milieu, de même que la conversion de stationnements, pourraient toutefois encourager l'utilisation du TC.

TOD, TRANSPORT COLLECTIF, STATIONNEMENTS - PISTES D'AMÉLIORATION

- Diminuer le nombre minimal de stationnement requis lors de la construction de bâtiments ou d'un changement d'usage dans l'ensemble de la municipalité et adopter une tarification tenant compte davantage des coûts sociaux des stationnements.
 - **Les seuils minimaux de stationnements dans les règlements de zonage entraînent généralement la construction d'un surplus de places et une augmentation de l'utilisation de l'automobile.**
 - **Cette mesure permettrait de recréer plus facilement des formes plus denses, accessibles et viables économiquement.**
- Encourager les options de covoiturage et d'autopartage sur le territoire de la VSH.
 - **Le covoiturage et l'autopartage sont des options plus accessibles aux automobilistes en solo et ils incitent à moins conduire, libérant ainsi du revenu pour des achats locaux.**
 - **Une plateforme de covoiturage, une réglementation requérant de consacrer des stationnements à l'autopartage & au covoiturage et une sensibilisation accrue des entreprises aideraient à concrétiser ces bénéfices potentiels.**

TOD, TRANSPORT COLLECTIF, STATIONNEMENTS - PISTES D'AMÉLIORATION

- Surtaxer les stationnements de surface
 - Une taxe sur les stationnements de surface encouragerait la construction de stationnements souterrains et la conversion de places de stationnement en bâtiments, lesquels affecteraient positivement l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi, aux options durables de mobilité et l'atténuation des ICU.



Représentation de différentes pistes d'amélioration

VERDISSEMENT ET ESPACES PUBLICS

- Verdissement
- Espaces publics

EFFETS POTENTIELS DES ACTIONS DU PPU SUR LES ESPACES VERTS ET PUBLICS

INTENTIONS DU PPU EN VERDISSEMENT ET ESPACES PUBLICS

- Le PPU prévoit des améliorations aux espaces verts et publics, notamment :
 - **Perméabilisation du sol & ajout de végétation pour contrer les îlots de chaleur urbain (ICU).**
 - **Ajout toits verts ou blancs**
 - **L'implantation de projets d'agriculture urbaine.**



Paramètres influençant l'intensité des ICU

Hiérarchisation	Paramètre	Pondération
1	Propriétés thermiques et optiques des matériaux Géométrie des canyons urbains	8
2	Exposition des rues au rayonnement solaire Imperméabilité des surfaces Rareté de la végétation	6
3	Chaleur émise par les transports Chaleur émise par les bâtiments (climatisation)	1
NUL	Rareté des masses d'eau	

Centre culture et environnement Frédéric Back à Québec
Source : https://vivreenville.org/media/543637/venv_densificationverte_ficheS4.pdf

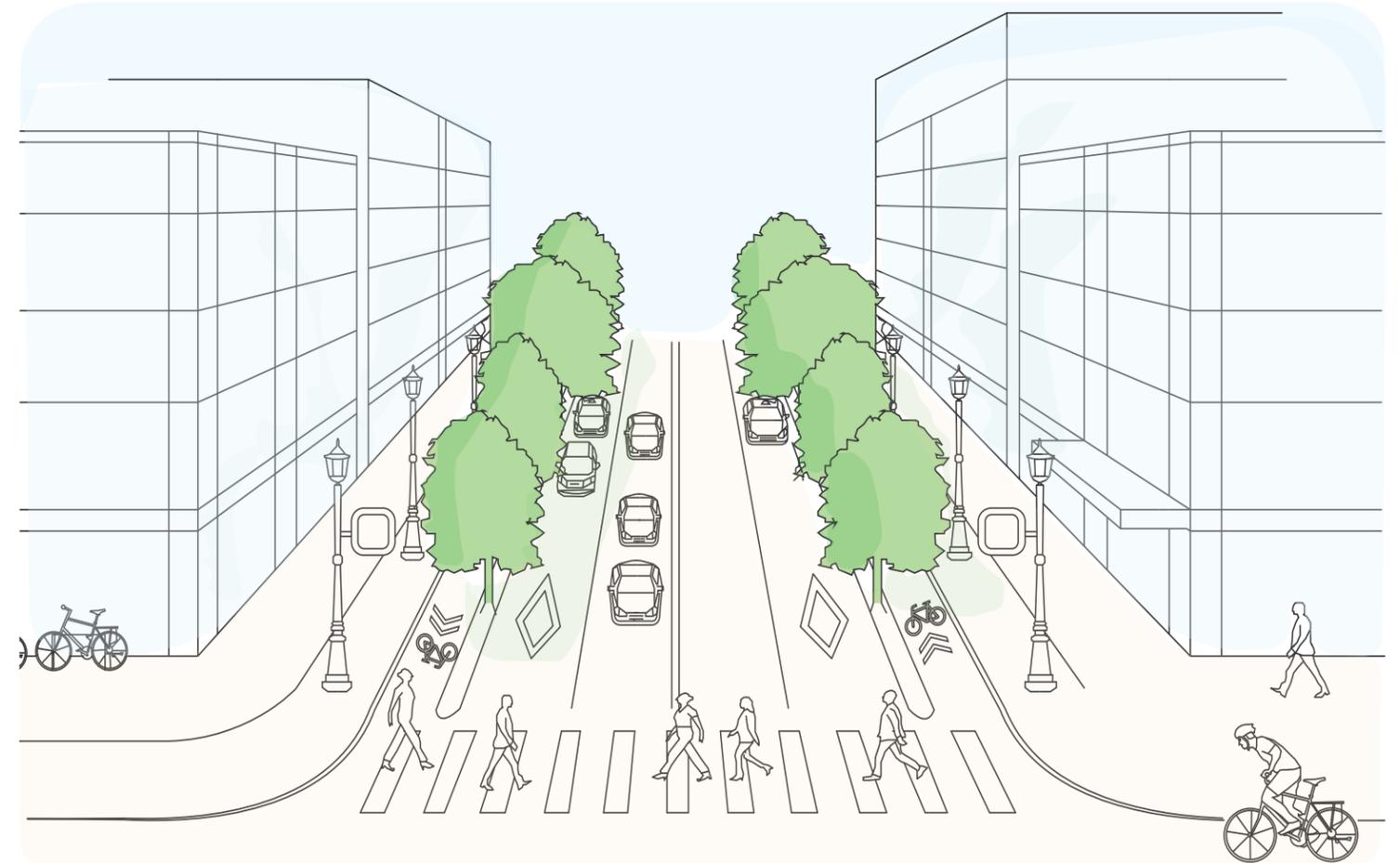
Verdissement, agriculture urbaine et lutte contre les ICU

- La perméabilisation des surfaces et le verdissement devrait favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, augmenter le niveau d'évapotranspiration du milieu et réduire la température ambiante.
- Favoriser l'agriculture urbaine aura des effets similaires aux mesures de verdissement, auxquels s'ajouteront des impacts positifs sur la socialisation et l'adoption d'une alimentation saine.
- L'ajout de toits végétalisés devrait diminuer l'intensité des ICU de trois façons :
 - En réduisant la quantité de chaleur accumulée par le toit pendant le jour et rejetée dans l'air ambiant le soir;
 - En diminuant les besoins en climatisation dans les édifices, et donc la quantité d'air chaud rejetée par les systèmes de climatisation dans l'air ambiant;
 - En augmentant le niveau d'évapotranspiration du milieu.

Espaces publics

- Les mesures proposées visent à embellir le centre-ville par des aménagements flexibles, variés et complémentaires qui mettent en valeur la culture et l'histoire de la ville.
 - Devraient améliorer la qualité des lieux publics et l'achalandage au centre-ville, avec comme effet potentiel de favoriser les déplacements actifs, la cohésion sociale, ainsi que le sentiment d'appartenance et de sécurité.
 - Les actions prévues aideront aussi à consolider le potentiel piétonnier du centre-ville, le secteur du marché public possédant déjà de nombreuses caractéristiques favorables aux déplacements actifs.

- Les mesures de végétalisation, en plus de celles concernant les espaces publics, offriront des opportunités pour créer des espaces artistiques qui pourront accueillir des événements spéciaux accessibles à tous.



Exemples de végétalisation optimale pour le confort thermique et la visibilité des piétons
Inspirée de: <https://ecologieottawa.ca/rues-completes/>

VERDISSEMENT ET ESPACES PUBLICS - EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Verdissement

- La plantation d'arbres - ➔ Diminue de l'intensité de la chaleur ambiante en été, de l'exposition au soleil et des risques de smog - ➔ Réduit le risque de subir les effets associés à ces risques environnementaux.
- L'accès à des espaces verts esthétiques - ➔ Encourage les résidents à effectuer de l'activité physique et à socialiser, en plus d'améliorer la satisfaction envers la communauté.
- L'exposition à des paysages verdis - ➔ Améliore la concentration chez les jeunes et diminue le stress et l'anxiété, en plus de favoriser de saines habitudes de vie, l'intégration et les interactions sociales.
- Les actes criminels sont généralement moins prévalents dans les milieux plus verdis.

VERDISSEMENT ET ESPACES PUBLICS - EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Agriculture urbaine

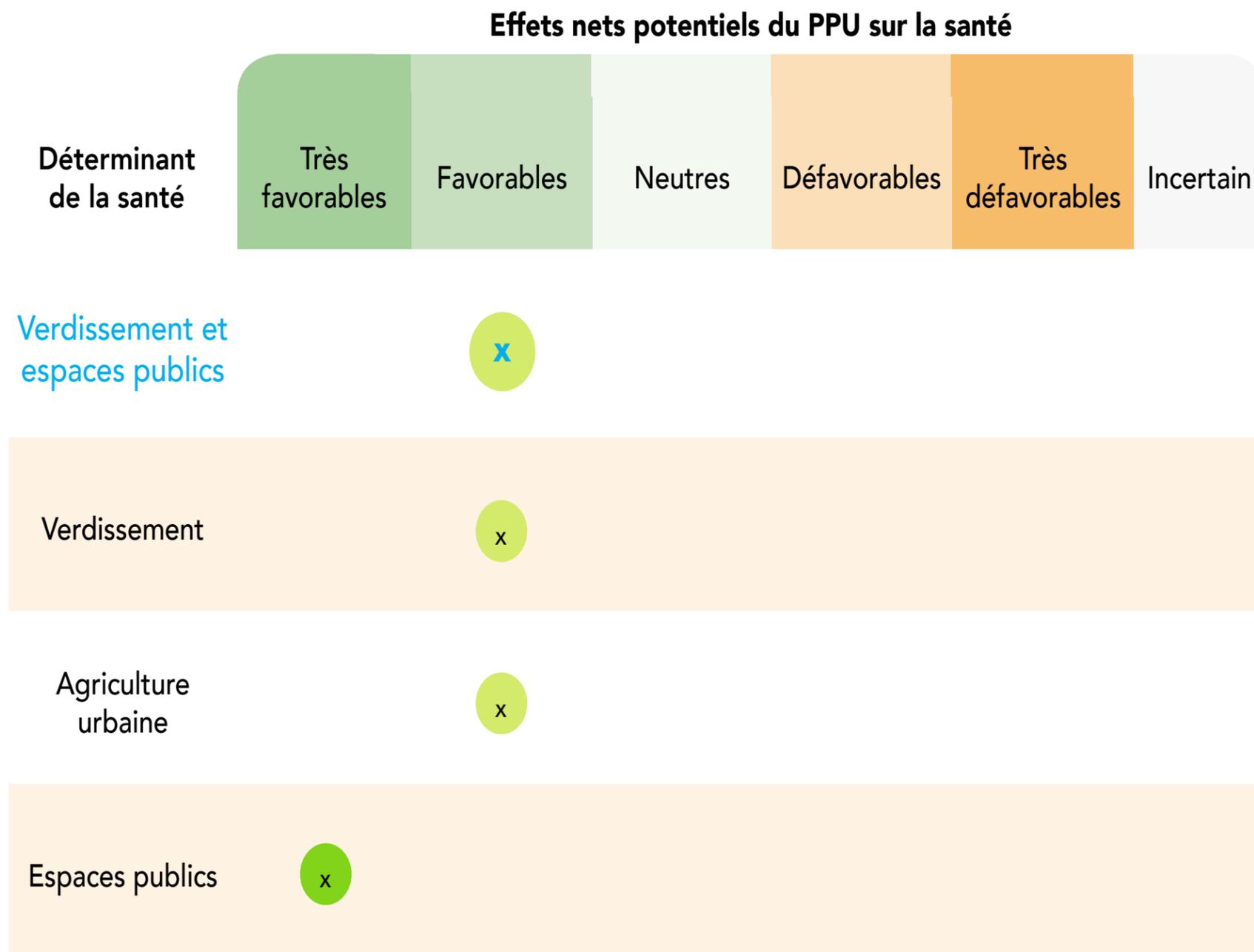
- Les initiatives d'agriculture urbaine - ➔ Favorise une saine alimentation en facilitant l'accès à des fruits et légumes frais en été, en plus de favoriser la cohésion sociale et l'activité physique.
- De bonnes habitudes alimentaires - ➔ Contribue au maintien d'un poids santé, de même qu'à une diminution du risque de diabète de type II et de maladies cardiovasculaires.
- Au niveau individuel, les jardins publics - ➔ Augmente le capital social des participants; ces relations sociales positives et soutenantes sont nécessaires au bon fonctionnement d'une communauté.
- Au niveau populationnel, l'augmentation du capital social - ➔ Diminue le taux de mortalité, notamment chez les personnes vivant seules, et améliore l'état perçu de bonne santé.

VERDISSEMENT ET ESPACES PUBLICS - EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Espaces publics

- La présence d'espaces publics propres, attrayants, confortables, propices à des activités diverses et accessibles - ➔ Augmentation du sentiment d'appartenance à la communauté et de la participation sociale des individus habitant, travaillant ou effectuant des activités à proximité.
- Les espaces artistiques embellissent l'environnement, favorisent la revitalisation économique, encouragent les interactions & la participation sociales en plus d'augmenter le sentiment d'appartenance au milieu si les œuvres sont inspirées du contexte historique et ethnoculturel du lieu.
- Ces espaces ont la capacité d'éveiller l'imagination, la bonne humeur et les capacités cognitives, en plus d'accroître la fréquentation des lieux, même sans animation.

RÉSUMÉ DES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ



- **Les mesures de verdissement devraient atténuer le phénomène d'ICU observé au centre-ville en plus d'améliorer la qualité de l'air et son attrait.**
- **Ces mesures devraient augmenter l'accès à des sites d'agriculture urbaine pour les citoyens. Les sites pourront servir de lieux de socialisation qui devraient favoriser la cohésion sociale, l'activité physique et la consommation d'aliments sains.**
- **Les mesures touchant les espaces publics et la mise en valeur du paysage verdi devraient favoriser une meilleure santé mentale et accroître la mixité et la cohésion sociale, en plus d'encourager les déplacements actifs.**

VERDISSEMENT, AGRICULTURE URBAINE ET ESPACES PUBLICS - PISTES D'AMÉLIORATION

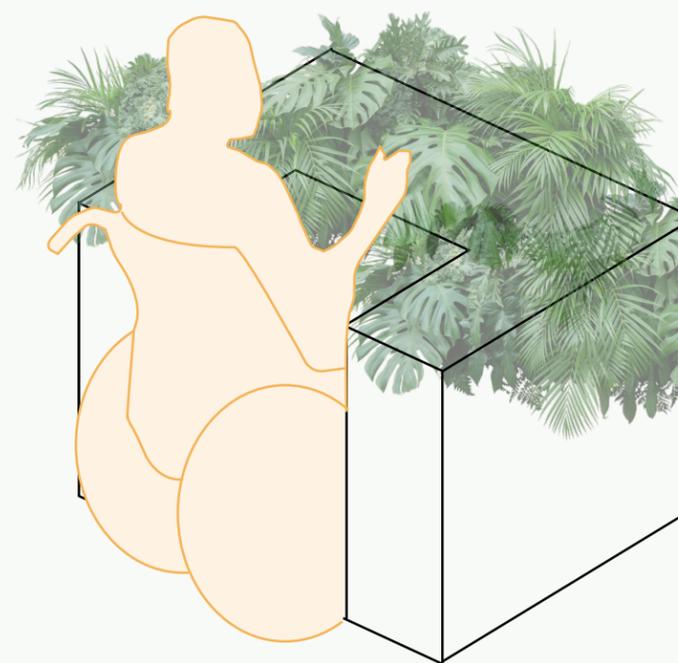
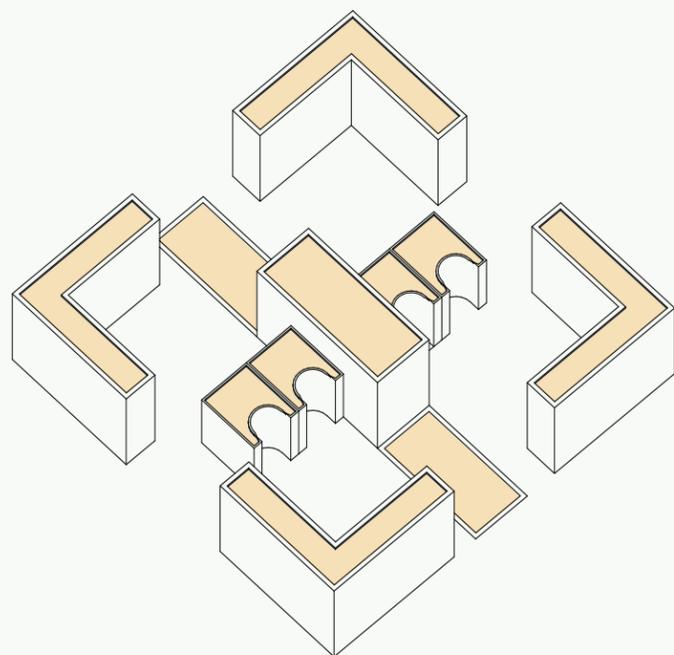
- Prioriser les essences et la localisation des végétaux en tenant compte des canyons urbains, de la visibilité des usagers, du potentiel allergène ainsi que de la capacité à filtrer les polluants atmosphériques et à accroître le confort thermique.
 - **Les caractéristiques du feuillage, la taille, le type d'écorce, le potentiel allergène et la localisation près de sources polluantes ou de trottoirs affectent, le confort thermique, les quantités de polluants atmosphériques, la sécurité des usagers et le risque d'inondation.**
- Élaborer un programme ou une réglementation d'infrastructures vertes visant à réduire le coût d'implantation des toits verts afin de limiter l'effet sur l'abordabilité des logements.
 - **Les toits végétalisés augmentent les coûts de construction, ce qui peut se répercuter défavorablement sur l'abordabilité des logements et des locaux commerciaux.**
 - **Un soutien financier pour l'implantation initiale dans certains projets (ex., projets de logements abordables) ou un soutien technique réduiraient la possibilité que cet effet se matérialise.**

VERDISSEMENT, AGRICULTURE URBAINE ET ESPACES PUBLICS - PISTES D'AMÉLIORATION

- Envisager le verdissement de l'extérieur des bâtiments privés ou publics afin d'augmenter le potentiel de verdissement.
 - **Les murs végétaux apportent des bénéfices similaires et même plus importants que les toits végétalisés, en raison de leur proximité du sol et des usagers.**
 - **Puisque la superficie murale est plus élevée que celle des toits, cette mesure permettrait de maximiser le potentiel de verdissement dans le centre-ville et, du même coup, de diminuer le phénomène d'ICU et d'améliorer la qualité de l'air.**
- Favoriser la mise en place de programmes d'appropriation d'espaces à valoriser par les citoyens (p. ex., ruelles vertes) et la création d'espaces transitoires ou temporaires sur les lieux vacants.
 - **Ces programmes encouragent les interactions sociales ainsi que la participation citoyenne concrète ou informelle, en plus des avantages environnementaux et économiques associés au verdissement et à la valorisation des espaces inutilisés.**
 - **Ces espaces peuvent favoriser la cohésion et la mixité sociales, de même que le sentiment de sécurité et**

VERDISSEMENT, AGRICULTURE URBAINE ET ESPACES PUBLICS - PISTES D'AMÉLIORATION

- Favoriser l'accessibilité universelle dans les projets d'agriculture urbaine en s'assurant que les aménagements sont accessibles aux personnes avec des limitations fonctionnelles.
- **L'objectif est de permettre à un maximum des groupes sociaux de bénéficier des bienfaits de l'agriculture urbaine et de réduire les inégalités sociales pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles permanentes ou temporaires.**



Exemples d'aménagement d'agriculture urbaine adaptée aux personnes avec des limitations fonctionnelles.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SERVICES

INTENTIONS DU PPU SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES SERVICES

- Promotion du centre-ville à l'extérieur de la VSH
- Collaboration avec la SDC centre-ville et Saint-Hyacinthe Technopole pour élaborer une stratégie de création d'emploi et de développement commercial
- Préservation des usages communautaires au centre-ville et répartition sur le territoire
- Consolidation de certains secteurs par l'intégration de commerces, de services de proximité et de bureaux
- Programme d'aide à l'implantation au centre-ville

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Le taux de vacance dans la zone des Cascades s'élevait avant la pandémie à 28 % et à 8 % pour les commerces et les bureaux respectivement.
- La promotion du centre-ville augmentera l'attrait du centre-ville et devrait favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouvelles personnes. La valeur des propriétés et les revenus municipaux devraient s'apprécier en conséquence.
- L'effet des entreprises introduites dépendra de leur type et de leur composition. Les entreprises de la « nouvelle économie » apportent des extrants économiques plus importants, mais peuvent poser des enjeux d'accès à l'emploi et d'abordabilité.
- La diversité et la complémentarité des entreprises sont associées à une hausse de la productivité, des salaires, de la quantité d'emploi et du nombre d'entreprises. Elles peuvent réduire le taux de pauvreté en favorisant l'intégration d'entreprises offrant des emplois accessibles aux personnes moins scolarisées.

ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES ET SOCIALES

- La présence d'organismes communautaires et d'entreprises sociales sur le territoire et la satisfaction envers le milieu communautaire peut affecter plusieurs aspects, dont la confiance envers le secteur public, le sentiment d'appartenance envers la communauté, la capacité de réponse du milieu à un aléa et la qualité de vie perçue.
- Plus largement, ces organisations peuvent orienter les actions du secteur public et privé vers des initiatives plus profitables pour la communauté.
- L'effet concret des organismes communautaires et des entreprises sociales dépendront de leurs vocations (p. ex., organismes de logements = meilleurs accès et qualité des logements offerts aux personnes défavorisées).
- Un nombre élevé d'organismes communautaires ou d'entreprises sociales peut affecter à la fois leur compétitivité et leur complémentarité, avec des effets potentiellement positifs (p. ex., soutien mutuel, bassin de main-d'oeuvre élargi) ou négatifs (p. e.x, étiolement du financement).

SERVICES ET LIEUX D'EMPLOI

- La mixité et la complémentarité des usages favorisent la proximité, l'accessibilité en transport non motorisé et la diversité des types d'emploi, qui tendent à augmenter le taux d'emploi et à réduire le chômage.
- La diversité et la complémentarité des entreprises évitent une compétition trop forte entre elles et favorisent la venue d'une clientèle diversifiée.
- La mixité des usages augmente le nombre de piétons et de cyclistes qui dépensent davantage sur les rue commerciales que les automobilistes. Les aménagements favorables aux déplacements actifs tendent ainsi à réduire le taux de vacance et à augmenter la viabilité des entreprises à proximité.

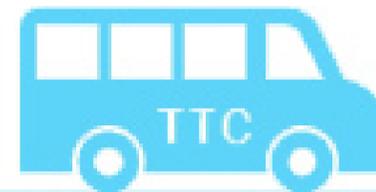
69 % des
conducteurs
dépensent



\$100 +

ou plus
par mois

86 % des
non-conducteurs dépensent



\$100 +

ou plus
par mois

PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION AU CENTRE-VILLE

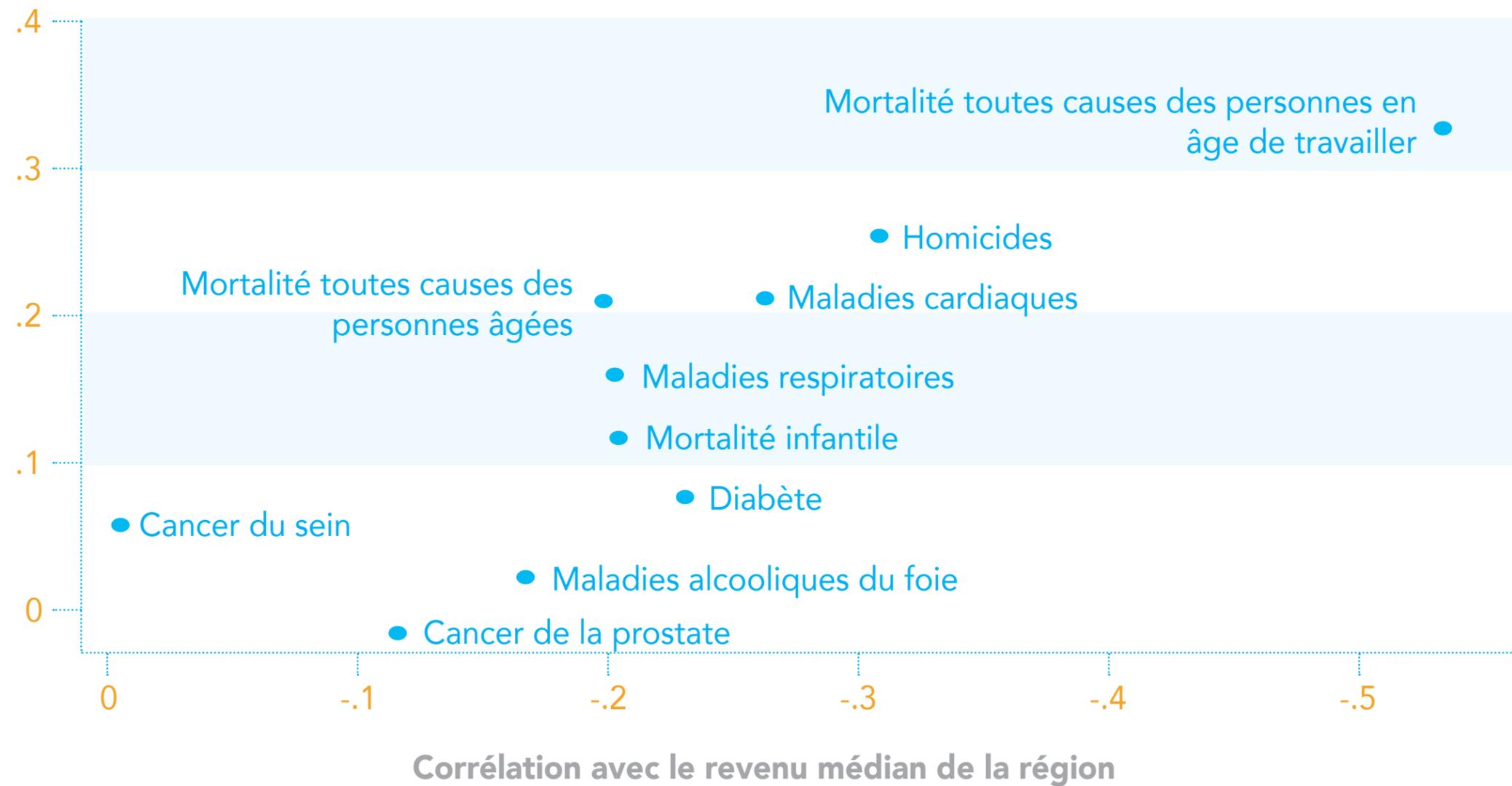
- Les programmes d'incitatifs financiers pour revitaliser les centres-villes présentent des résultats mixtes; les crédits de taxe en particulier montrent une efficacité moindre.
- Les gains en revenus fonciers sont souvent moindres que les coûts des incitatifs, ce qui peut influencer la qualité des services publics. Ces incitatifs peuvent aussi profiter disproportionnellement aux nouvelles entreprises comparativement aux actuelles.
- L'effet des programmes d'aide à la relocalisation d'entreprises peuvent augmenter les valeurs foncières, alors que l'effet sur les salaires est mitigé.
- Ce type de programmes est cependant plus efficace lorsqu'ils se concentrent sur les zones défavorisées - comme le centre-ville de Saint-Hyacinthe - et qu'ils sont associés à des objectifs de création d'emplois.
- Les effets sociaux de ces programmes, comme la création d'emplois pour des personnes défavorisées, pourraient compenser pour les pertes directes de revenus publics.

EFFETS DU REVENU ET DE L'EMPLOI SUR LA SANTÉ

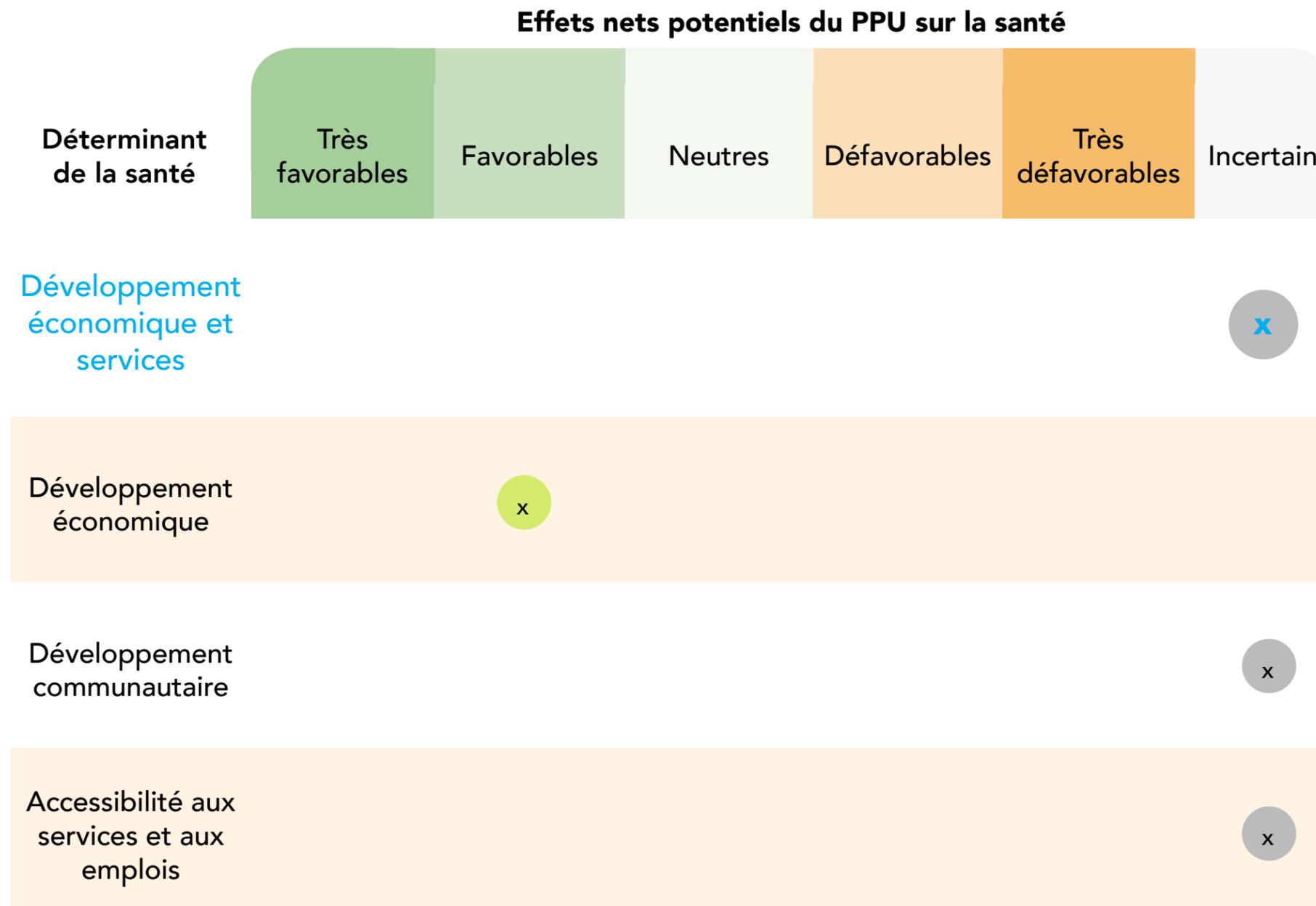
- Le revenu disponible est corrélé avec l'espérance de vie, une diminution de la prévalence des maladies chroniques les plus communes (diabète, maladies cardiovasculaires, cancers, etc.) et la perception d'être en bonne santé physique et mentale.
- Le revenu et l'emploi favorisent l'adoption de saines habitudes de vie, la création d'un réseau social soutenant et une plus grand sentiment de contrôle sur sa vie.
- Les personnes en emploi tendent à afficher moins de détresse psychologique que les personnes au chômage.
- Les emplois moins valorisés socialement (p. ex., emplois saisonniers ou peu rémunérés) peuvent affecter négativement sa santé mentale et son état global de santé perçu.
- Les inégalités socioéconomiques tendent à accroître le taux de mortalité, l'incohésion sociale ainsi que la prévalence de maladies chroniques et de troubles de santé mentale passés un certain seuil.

EFFETS DU REVENU PAR RAPPORT AUX INÉGALITÉS

Corrélation avec les inégalités de revenu d'un pays



EFFETS POTENTIELS DU PPU SUR LA SANTÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES SERVICES



PISTES D'AMÉLIORATION - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SERVICES

Assurer un équilibre entre les entreprises technologiques ou exigeant un degré d'éducation élevé avec les autres types d'entreprises.

- Les personnes défavorisées devraient pouvoir profiter des nouvelles opportunités économiques découlant de la revitalisation du centre-ville.
- Une diversité d'entreprises comportant une proportion faible ou modérée du secteur technologique peut diminuer le taux de pauvreté contrairement à une concentration trop élevée.

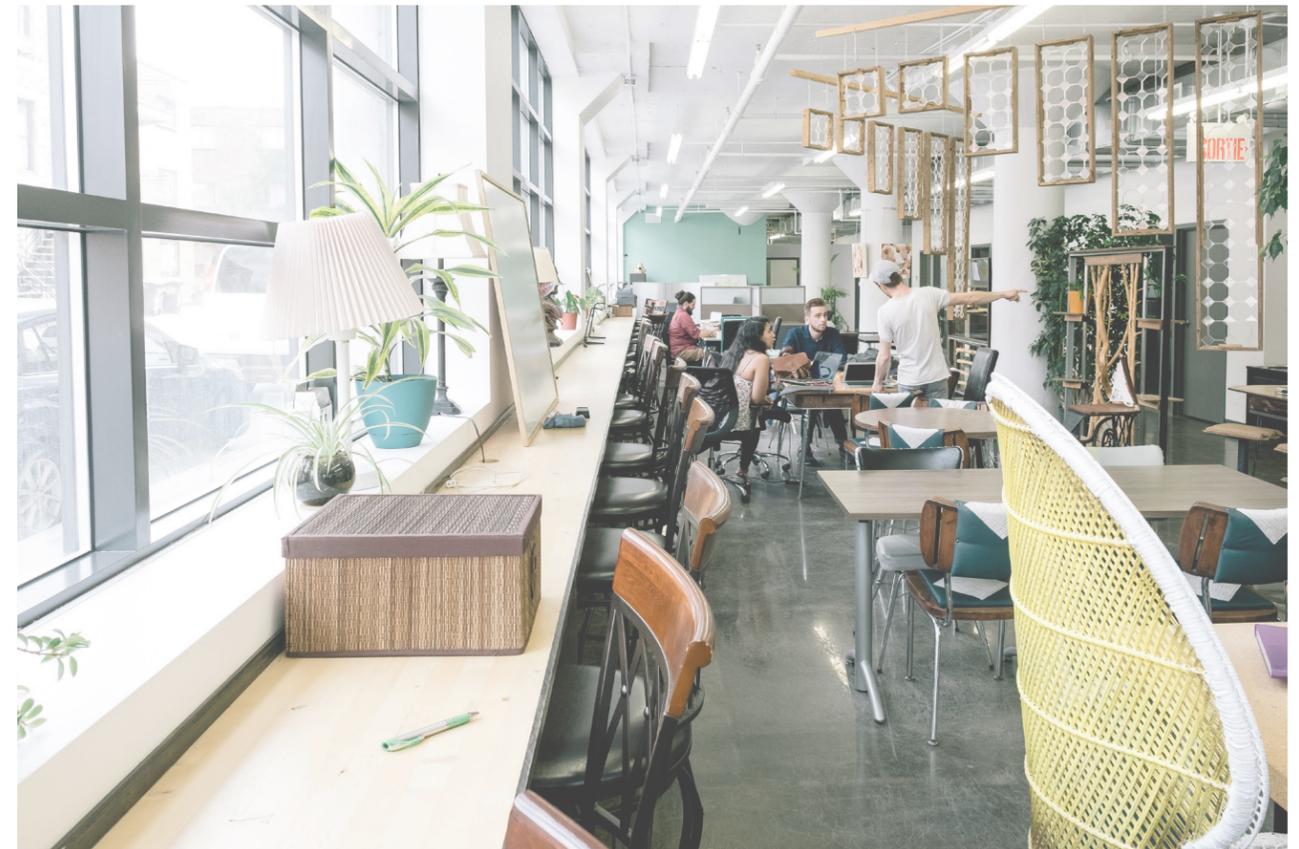
Renforcer le rôle et le soutien du secteur communautaire en favorisant le partage des ressources ainsi que la coopération avec les acteurs non communautaires du milieu.

- La présence d'organismes communautaires au centre-ville et leur flexibilité d'opération s'avéreront encore plus importantes si les interventions entraînent une hausse du coût de la vie ou des déplacements des populations défavorisées sur le territoire.

PISTES D'AMÉLIORATION - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SERVICES

Favoriser l'implantation d'espaces de travail partagés et maintenir une diversité de tailles de bureau et de locaux commerciaux, à l'exception des grandes surfaces.

- L'offre de bureaux et de locaux commerciaux de différentes tailles permet d'attirer une diversité d'entreprises, laquelle est associée à l'innovation, à la création d'emploi et à une plus grande résilience face aux chocs économiques.
- Les organismes communautaires, tout comme les entreprises, pourraient aussi profiter de ces bureaux partagés pour faciliter la prestation de leurs services si leur clientèle se déplace sur le territoire.



PISTES D'AMÉLIORATION - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SERVICES

Encourager le développement d'entreprises d'économie sociale ou de coopératives.

- Une plus forte présence de ce type d'entreprise pourrait diminuer le taux de pauvreté et le risque d'embourgeoisement sur le territoire. Puisque ces organismes ne peuvent pas toujours rivaliser avec le secteur privé, les encourager permettrait de créer un environnement économique plus équitable.

Créer ou modifier des programmes d'implantation au centre-ville avec des critères permettant à la fois de diminuer les inégalités sociales et d'optimiser leur rendement économique.

- Certains types d'incitatifs financiers sont moins efficaces que les autres sur le plan économique, entre autres les crédits de taxe, les subventions à long terme et les incitatifs sans indicateurs sociaux.
- Attacher les incitatifs financiers à des critères de salaires ou de création d'emplois pour les personnes défavorisées a montré une capacité encore plus grande de réduire le chômage et les inégalités.



DENSITÉ ET MIXITÉ

INTENTIONS DU PPU SUR LA DENSITÉ ET LA MIXITÉ

- Requalifier certains stationnements et terrains vacants en répartissant de façon optimale des bureaux, des commerces et des logements dans le centre-ville
- Favoriser une diversité des logements et leur intégration dans la plupart des secteurs du centre-ville
- Permettre une plus grande densité verticale dans certains secteurs stratégiques

EFFETS POTENTIELS DU PPU SUR LA DENSITÉ ET LA MIXITÉ DES USAGES

- Les actions prévues au PPU devraient favoriser une densification relativement douce du milieu et une plus grande mixité des usages.
- Les milieux caractérisés par une importante densité ou mixité des usages affichent une plus grande sécurité des déplacements.
- Elles favorisent les déplacements actifs ainsi que l'accès aux services et aux emplois, incluant toutefois certains services potentiellement néfastes (p. ex., débits d'alcool, loteries).
- Les bâtiments trop hauts et peu espacés entre eux peuvent diminuer l'attrait du milieu et le sentiment d'appartenance, et même défavoriser la marche.
- La densité diminue généralement le coût des services publics, dont l'assainissement des eaux et l'entretien du réseau routier.

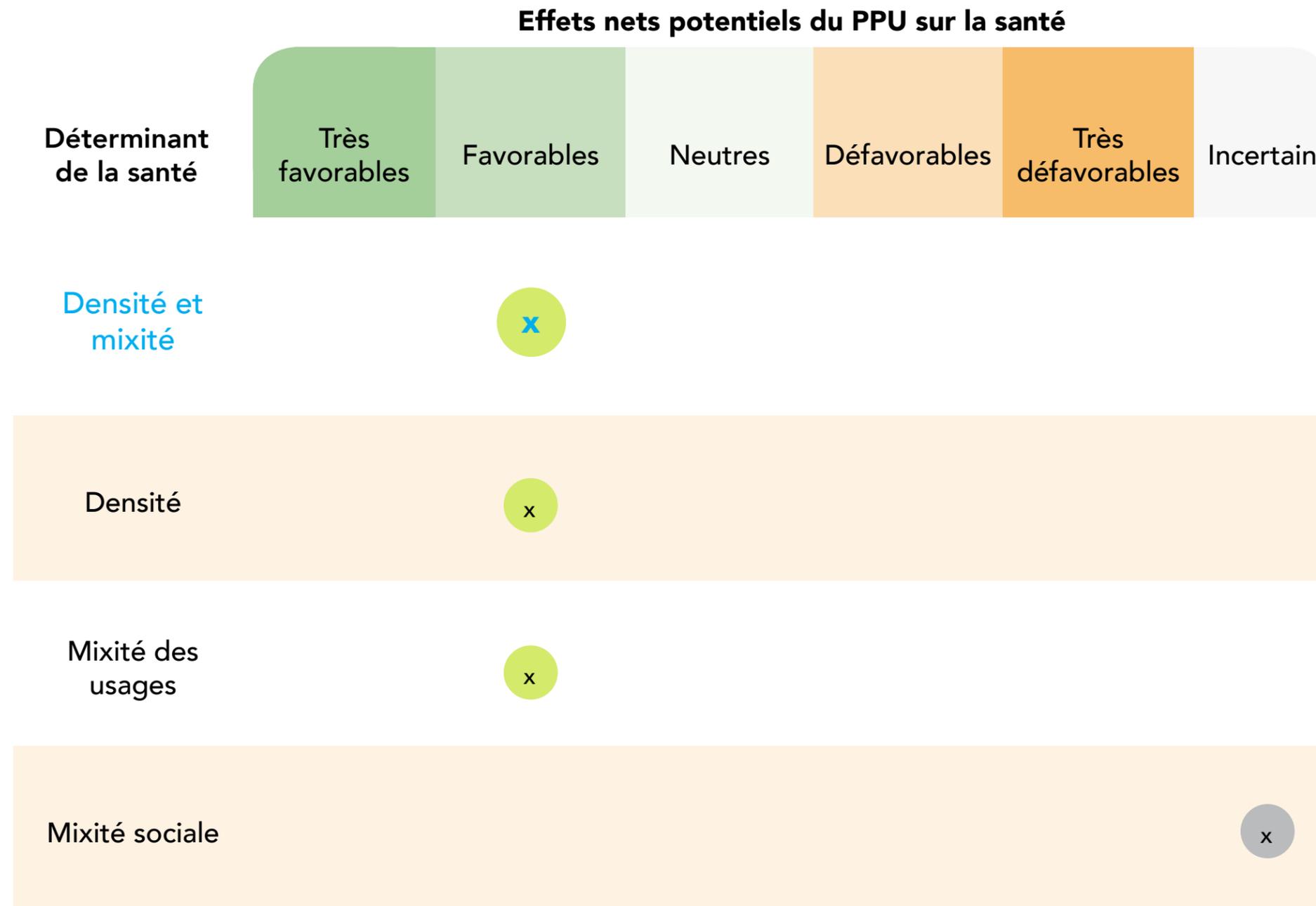
EFFETS POTENTIELS DU PPU SUR LA MIXITÉ SOCIALE

- L'arrivée de nouveaux résidents plus aisés dans les nouvelles constructions pourrait favoriser la mixité sociale à court terme, mais l'embourgeoisement peut la réduire à plus long terme.
- La mixité sociale n'apporte pas toujours des bénéfices, d'autant plus lorsqu'elle découle d'un embourgeoisement rapide ou incontrôlé. Des clivages sociaux et un sentiment de dépossession peuvent en émerger.
- Il est possible d'amortir l'embourgeoisement si le développement économique permet d'offrir de nouvelles opportunités d'emploi ou de nouveaux services aux personnes défavorisées, dont des logements abordables.
- La façon de développer la mixité sociale influence en définitive ses effets sur la cohésion sociale.

EFFETS POTENTIELS DE LA DENSITÉ SUR LA SANTÉ

- La densité est associée à une augmentation de l'activité physique chez les enfants, les adultes et les personnes âgées, ainsi qu'à une réduction des blessures et des décès associés aux déplacements.
- Les résidents adultes vivant dans un milieu urbain de densité moyenne affichent souvent un état de santé plus favorable et un taux mortalité plus bas que les résidents de milieux de plus faible densité avec un statut semblable.
- La densité et la mixité des usages pourraient aussi contribuer à améliorer la vie sociale ou le sentiment d'appartenance des individus et la santé mentale.
- La cohésion sociale diminuerait le risque dans une population de ressentir un sentiment d'insécurité, de percevoir négativement sa santé, de souffrir de maladies chroniques ou de troubles de santé mentale et de décéder prématurément.

EFFETS POTENTIELS DU PPU SUR LA SANTÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA DENSITÉ ET DE LA MIXITÉ



PISTES D'AMÉLIORATION - DENSITÉ ET MIXITÉ

Favoriser la mixité des usages commerciaux, résidentiels et récréatifs, non seulement au centre-ville, mais également en périphérie, et augmenter l'accessibilité aux services essentiels, en particulier pour les personnes défavorisées.

- Répartir les milieux mixtes sur le territoire diluerait la demande pour ce type de milieu et diminuerait ainsi la hausse potentielle des coûts des logements ou des locaux au centre-ville, en plus des autres avantages d'accessibilité.

Redistribuer l'effort fiscal afin d'avantager les lieux affichant une forme urbaine plus dense et accessible.

- Les coûts plus élevés de prestation de services et les autres coûts sociaux de l'étalement urbain devraient se refléter dans l'effort fiscal des résidents afin de diminuer les iniquités fiscales.
- Plusieurs options de modulation de la taxe foncière s'offrent à la municipalité pour atteindre cet objectif (p. ex., taux différent en périphérie, taux en fonction du pourcentage d'occupation du sol ou du nombre de logements par hectare).

RÉSUMÉ DE L'EIS

- Les 118 actions prévues dans le PPU devraient apporter un effet globalement positif sur plusieurs déterminants de la santé - en particulier l'extension du réseau cyclable, le verdissement du milieu et la rationalisation des stationnements.
- Certains effets resteront tout de même à surveiller : l'accroissement vraisemblable des coûts des logements et des locaux, le déplacement de personnes défavorisées ainsi que l'impact sur la mixité et les inégalités sociales.
- Plusieurs effets n'ont pas été déterminés étant donné le manque d'informations sur le mécanisme de certaines actions. Un PPU ne contient généralement pas ce genre de détails.
- L'EIS propose plusieurs actions à la VSH et aux acteurs du milieu pour bonifier les effets positifs du PPU et atténuer les risques potentiels; d'autres outils ou fenêtres d'opportunité pourront être utilisés pour les mettre en oeuvre, en gardant à l'esprit qu'une priorisation devra s'effectuer.

DS

Développement santé

Services conseils pour des milieux de vie en santé